Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

	Coloured covers / Couverture de couleur			Coloured pages / Pages de couleur
	Covers damaged / Couverture endommagée			Pages damaged / Pages endommagées
	Covers restored and/or laminated / Couverture restaurée et/ou pelliculée			Pages restored and/or laminated / Pages restaurées et/ou pelliculées
	Cover title missing / Le titre de couverture manque	~	2	Pages discoloured, stained or foxed/ Pages décolorées, tachetées ou piquées
	Coloured maps /			Pages detached / Pages détachées
	Cartes géographiques en couleur	/		Showthrough / Transparence
	Coloured ink (i.e. other than blue or bla Encre de couleur (i.e. autre que bleue d			Quality of print varies / Qualité inégale de l'impression
	Coloured plates and/or illustrations / Planches et/ou illustrations en couleur Bound with other material / Relié avec d'autres documents			Includes supplementary materials / Comprend du matériel supplémentaire
	Only edition available / Seule édition disponible			Blank leaves added during restorations may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from scanning / II se peut que
	Tight binding may cause shadows or di along interior margin / La reliure serrée causer de l'ombre ou de la distorsion le marge intérieure.	peut		certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été numérisées.
/	Additional comments / Commentaires supplémentaires:	Pagination continue.		

POLITIQUES, COMMERCIAUX, LITTERAIRES ET DE NOUVELLES

VOL. XV.

MONTREAL, VENDREDI 2 AVRIL, 1852.

No. 52

ACADEMIE FRANCAISE.

Discours de M. De Montalember:.

(Suite.)

MESSIEURS,

Nous avons tous à profiter de l'enseignement qui ressort de la vie et des ouvres de cet homme de bien. il nous nidera à remplir l'un des premiers devoirs d'une nation envahie par le mal, qui est de répudier dans l'histoire les idées qui menacent dans le présent son repos et son existence. Pour vaincre et arrêter la révolution, il faut avant tout renier l'esprit révolutionnaire. On n'y parviendra point à moins de revenir, comme l'a fait M. Droz, à la vérité tout entière. En politique comme en religion, cette vérité est dans le christ anisme, et elle n'est que là. On parle de progrès : depuis que le monde existe, quel progrès approcha jamais de la révélation chrétienne? Elle est la base unique de toute restauration sociale. Eile seule peut redresser, comme parle Bossnet, le sens égaré. L'idee

d'autorite ne pent naître que de l'idée de Dien. Nos ennemis le savent et le disent : ne sevens ni moins hardis ni moins logiques. Il ne s'agit pas de reconstruire l'édifice po itique d'un passé détruit sans retour; il ne s'agit pas de ressusciter les morts, mais bien de reconnaître la vie où elle n'a jamais cessé d'être. "Il s'agit suctont de ne pas nourrir la prétention inscusée de vivre en s'abreuvant chaque jour du poison qui a tué tout ce qui nous a précédés. Il s'agit d'émanciper le principe chrétien et de se confier à la sécondité répajatice de la vérité.

Le temps presse : les symptômes alarmants ont surgi en foule à nos yeux. Il faudmit plaindre ceux qui croiraient à une guérison semient tout-à-coup de la terreur à une aveugle confiance. Cette fausse sécurité où nous formes de l'orgueil, et l'orgueil est la grande muladie de notre pays et de notre époque. Nous console, c'est Dieu qui la donne en confondant l'orgueil et la fausse sagesse des hommes.

Queile humiliation pour notre outrecuidance, jour de proclamer, d'invoquer, de défendre.... tant vantés, ce perfectionnement indéfini de l'humanité, cette civilisation si fière d'ellemenie, cette propagation universelle des lumières, ce triomphe inconteste de la raison! Ce n'est pas le superflu qu'on nous dispute, c'est le nécessaire; ce n'est plus le mystère qu'on nie, c'est l'évi lence. La foi en Dieu a l

O contempteurs du passé, que vous l'avez

donc cruellement vengé!

Pour échapper définitivement au sort douenergique aux lois sondamentales que Dien a des lettres, du style, de la langue. Vous désen- écrit.

données pour règle à la conscience et à la so- drez la société contre l'empire satal de la phraciété. L'homme éminent dont nous célébrons anjourd'hui la mémoire a été le type de ce jour insultée par l'emploi sacrilége des termes, mouvement régénérateur qui peut et qui doit nous sauver. Il a traversé la philosophie, l'économie politique et la politique, pour aboutir au christianisme. Il a substitué au culte de l'humanité celui de la vérité. Il n'a désavone ni la raison ni la liberté; mais il a coripris que l'une et l'autre ont besoin de sanction, de barrière et d'appui, et qu'un frein n'est pas une entrave. Il a su monter de la morale à la religion, de la raison à la foi, de la philanthro-

pie a la charité, de la discussion à l'autorité. Je n'ose tirer de sa vie un pronostic pour l'avenir de la France et du monde ; je me borne à constater que dans la sphère, toujours plus pure, cette vie a vérifie la prédiction d'un homme dont on voit grandir chaque jour la renommée, du comte de Muistre, qui a ait de la révolution française: Elle fut commencée contre le catholicisme et pour la démocratie ; le résultut sera pour le catholicisme et contre la démocratie.

Telles sont, Messieurs, les pensées qui m'ont animé en étudiant la noble carrière de celui j que vous m'avez appelé à remplacer parmi vous. On le suit, du reste : quand vous daiguez adopter l'un de ceux qui aspirent à votre choix, rien ne vous oblige à adopter ses opinions; et je n'ai sus cette ambition pour les miennes. Mais vons excuserez, je l'espère, la hardiesse habituelle à un homme qui ne s'est jamais servi de la purole pour briguer le pouvoir ou la popularité, et qui place la réaction morale et sociale dont il est le serviteur passionné, à une hauteur infinie au-dessus de toutes les questions de gouvernement, de constitution ou de dynastie. Que cette réaction doive durer ou triompher. apparente et trop prompte pour n'être pas su- je l'ignore; je n'y compte pas ; je cherche perficielle; ceux qui prendraient le silence de surtout à ne me faire aucune illusion sur ses latigues, des mécomptes, des animosités de la la défaite pour une conversion ; ceux qui pas- forces ; mais je tiens qu'il faut profiter de la trève qu'elle nous à value pour proclamer la vérité sans détour. A près cela, que nous soyons nons replongeons toujours n'est qu'une des vainqueurs on vaincus, c'est le secret de Dieu. Ce qui importe, c'est de pas avoir préparé soimême la catastrophe où l'on succombe, et après vivous dans un temps insatué de lui-même. Sa sa désaite de ne pas devenir le complice ou suporbe n'est égalée que par son impuissance. l'instrument de l'ennemi victorieux. Je me Car j'appelle impuissance une force qui n'est souviens à ce propos d'une belle réponse attriinvincible que pour abattre, et qui ne suit ni buée au plus chevaleresque des révolutionnaicreer ni maintenir. Or, lu grande leçon de res, à M. de Lasayette. On lui domandait nos jours, qui effraie en même temps qu'elle ironiquement ce qu'il avait pu faire pour le triomphe de ses doctrines libérales sons l'Empire ; il répondit : " Je me suis tenu debout !"

Il me semble, Messieurs, que cette fière et que cette nécessité où nous avons été chaque noble parole pourrait servir de devise et de résume à votre histoire. L'Académie française quoi? Ces premiers rudiments de la vie socia- a le droit, elle russi, de dire : Je suis restée dele que les sanvages eux-mêmes ne méconnais | bout !Depuis que la forte et dure main du car-

l'éternité chimerique de laforce contemporaine Vous n'accorderez pas aux pygmées qui se disputent aujourd'hui la dépouille de Voltaire la connivence que vons avez refusée au plus formidable esprit que le mal ait jamais ensanté.

Vous vengerez notre langue, chaque des images, des symboles empruntés à la religion, par la prostitution des mots les plus saints aux choses les plus souillées. Les hons écrivains ne sauraient être révolutionnaires ; s'ils commencent quelquelois par là, ils s'en corri-

gent ; s'ils le deviennent, après avoir brillé par ailleurs, leur châtiment ne se fait pas attendre : ils cessent d'etre et ne comptent plus. Oui, sauver cette langue française, qui est la forme la plus attrayante, la plus expansive de la vérité, c'est une mission qui vous appelle, Messieurs, aux premiers rangs dans l'œuvre de la régénération sociale, et qui vous attirera tonjours le respect, la sympathie, les vœux de étendue qu'on ne peuse, d'une âme honnête et | tout ce qui aura conservé parmi nous les traditions de l'ordre, de l'esprit, du goût et du bon

> Ainsi s'explique et se justifie cette suprême ambition des âpres lutteurs de l'arène politique, qui est de venir se reposer à nos côtés. Cette distinction, déjà si recherchée du temps de Bossuet et de Montesquien, est devenue aujourd'hui la véritable conronne et la seule durable des vies les plus glorieuses.

> Pour moi, qui n'étais indiqué à vos suffrages que par des titres si peu nombreux et si contestés, je ne saurais vous exprimer assez la n'atteignent pas tonjours les plus généreux conrages. Vous me permettrez d'y retrouver chaque jour des modèles, des amis éprouvés dans d'autres lutte, et d'anziens adversaires transformés en alliés. Il me sera donné d'y vivre avec eux, d'y apprendre et d'y goûter cette équité, cette impartialité, cette mesure qui sont la sorce et le charme de votre existence. Heureux si je puis désormais, loin des vie politique, me consacrer tout entier aux nobles études, aux laborieux loisirs dont c'est ici le sanctuaire.

Mais j'ai trop parlé de tout pour avoir le droit de parler de moi-même, pour me confondre en actions de grâces. J'ai hâte de finir : car je comprends et je partage votre juste impatience d'entendre cette grande voix, trop longtemps muette, et qui me vandre votre indulgence en me faisant oublier.

(Ce discours, si frequemment interrompin par des marques d'approbation, est suivi de trois salves d'applaudissements.)

REPONSE DE M. GUIZUT.

Je ne sais, monsieur, si vous vous rappelez la première circonstance dans laquelle j'ai eu l'honneur de vous connaître; pour moi, je dent exclusifs et apres dans nos jugements sur m'en souviens et je m'en suis toujours souve- autrui. A mesure que je me détache de moipas, et dont les noms sans cesse répétés dinal de Richelieu l'a fondée, elle a subi bien | nu avec un vif sentiment d'intérêt et de plaisatignent nos or illes : la samille, la propriété, des orages sans y succomber, traversé bien des sir. Vous étiez bien jeune alors ; vous aviez à la religion! Voilà donc ce qui est menace chez régimes sans s'infeoder à aucun. Quelles peine dix-neuf ans, vous reveniez de Suède, nous, dans la France du dix-neuvième siècle ! qu'aient pu être les désaillances individuelles, où monsieur votre père était ministre du roi Voilà donc où devaient aboutir ces progrès elle n'a jamuis complètement abdique devant | Charles X. Les luttes que sontenaient les le monopole de l'opinion dominante ou devant vieilles institutions suédoises vons avaient pnissamment intéressé et attaché. Vous seu-C'est votre indépendance qui est le gage de tiez le besoin, et presque le devoir de rappeler votre durée. En plein dix-huitième siècle, un nos regards vers ce peuple généreux qui avec prêtre, parlant en votre nom, devant la tombe un courage et un dévouement admirable, a ouverte de Voltaire, osa blâmer hantement ce jeté, il y a deux siècles, et de concert avec la triompliateur de n'avoir pas dédaigné la triste France, dans la balance de l'Europe, le disparu pour suire place au sunatisme de l'im- célébrité qui s'acquiert par l'audace et la licence. poids décisif d'un héros, son roi. Vons désiriez que ce que vous aviez vu et senti dans la patrie de Gustave-Adolphe fût connu et compris dans celle du cardinal Richelien, son ferme allié. Je m'empressai d'aider à l'accomconreux que nous avons entrevu de si près, il L'esprit révolutionnaire, qu'il faut combattre plissement de votre désir. Ce fut là, Monsieur, fait longtemps des dons que Dieu leur a dén'y a qu'une voie à suivre, celle d'un retour partont, sera réprimé par nous dans le domaine notre première rencontre et votre premier partis.

Il y avait déjà dans votre ouvrage un esprit les efforts contraires de ses pieux parents, des et un talent rares, et j'en sus frappe; mais je lidées qui préparaient la révolution, M. Droz ginal et pleir. d'attrait qui, des ce jour, me sainobie avenir.

Bien des années, Monsieur, se sont écoulées depuis cette époque, et notre relation a adversaires. Né dans le sein de l'église catholique, vous avez, des vos premiers pas, pris place, et une grande place, parmi ses plus zélés désenseurs. Je suis resté sidèle à la soi protestante de mes pères. J'ai en l'honneur d'ê-1830, et vous avez longtemps combattu, non cette monarchie elle-même, mais la politique sentir pour vous l'intérêt et le goût que vous sympathie qui unissuit au fond, du moins dans donté, que je n'écontais point quand j'avais à

années et les enseignements de la vie ne produisaient pas sur vons le même effet que j'en même temps mes convictions générales s'affermir et mes impressions personnelles se calmer, s'adoucir.

L'équité, je ne veux pas dire la tolérance envers la foi religionse ou politique des autres, est venue prendre place et grandir à côté de ma tranquillité dans ma propre foi. C'est la jeunesse, ce sont ses ignorances naturelles et ses préoccupations passionnées qui nous renmême et que le temps ni emporte loin de nos combats, j'entre sans effort dans une appréciation sereine et donce des idées et des sentiments qui ne sont pas les miens. Vous le savez, Monsieur: "Il y a plusieurs demeures dans la maison de mon père", a dit Notre-Seigneur Jésus-Christ; il ya plusieurs routes icibas pour les gens de bien, à travers les difficultes et les obscurités de la vie ; et ils peuvent se réunir au terme sans s'être vus au départ, ni rencontrés en chemins.

Vous en êtes, Monsieur, vous et votre ver tueux prédécesseur, un frappant et bel exemet de talent n'ont plus différé l'un de l'antre, et à leur début dans la vie, et pendant le cours de leur carrière, et dans l'emploi qu'ils ont

Imbu, des sa première jeunesse, et malgre

fus encere plus frappé de vous-même que de entra au même moment dans la vie active et votre ouvrage. Des pensées si sérieuses avec au service, an service noble de cette révoludes émotions si vives, tant de gravité dans le tion née d'hier et déjà sortie de son berceutt cour avec tant d'ardeur dans l'imagination, l'épée à la main. Des que la France, houles votre loi prosonde et naïve, votre physiono- versée au dedans, fut attaquée au dehors. le mie, votre langage pleins et en même temps jeune philosophe se fit soldat; et, dons les de réflexion et de passion, et votre extrême rangs de cette armée du Rhin si sincère si jeunesse laissant echiter toutes les richesses de dévouée et si glorieuse, il ne cessa point d'evotre nature avec son inexpérience impétu- tre un philosophe; il étudiait l'utarque, Moneuse, ses grands et ses beaux instincts, tout | taigne et Rousseau sous la tente et au bivourc. cela vous donnait, Monsieur, un caractère ori- Rentré, après trois ans de campagne, dans la vie civile, il échangea l'uniforme du capitame sit vivement, et me fit pressentir pour vous un contre l'habit du professeur ; et dans l'enseignement public, ce furent aussi ses convictions philosophiques qui le guidèrent et qu'il s'appliqua à propager, car il élait de ceux qui subi bien des vicissitudes. Nons avons été croient que la vérité ne vent point un culte longtemps étrangers l'un à l'autre ; et souvent oisif, et que les esprits qu'ellea éclaires de sa lumière sont charges d'étendre son empire. Il était d'ailleurs d'une nature expansive autant que douce, et possédée sans bruit, muis constamment du besoin de repandre et d'accrediter parmi les hommes ses idées, ses sontre longtemps conseiller de la monarchie de timents, ses vues et ses espérances pour le bien et l'honneur de l'humanité. Lorsque, en 1803, il quitta l'enseignement et sa ville naqu'elle a presque constamment pratiquée, la lule pour venir se fixer à l'aris, ce fut encore jugeant conforme aux intérêts supérieurs du au milieu des philosophes qu'il vécut, enouté reconnaissance que je vous dois. Vous m'avez pays. Malgré fant et de si graves dissenti- de leurs souvenirs et de leurs conseils. Traouvert au milieu de la tempête le port que ments, je n'ai jamais cessé, Monsieur, de res- cy et Cabanis furent ses patrons et ses amis-Il commença à écrire; et pendant plus de m'avez d'abord inspirés. Au milieu des luttes vingt ans, ses ouvrages philosophiques, politide la vie publique, et quoique souvent atteint ques, littéraires, ses romans mêmes forent emde vos couns et sorce de vous porter aussi les preints du même caractère. Ce n'est point miens, j'ai tonjours en l'instinct d'une secréte la philosophie du dix-huitième siècle dans son travail d'agression contre les anciennes croyleur but intime et dernier, nos vœux et nos ances et les anciennes lo s de la société; l'esefforts. Sentiment dont vous ne vous êtes guère prit destructeur a disparut il répugnait absolument à la raison droite, ou sens moral, au vous combaure, mais que j'ai plus d'une sois cœur juste et doux de M. Droz. Les docretrouvé au moment même du combat, et que trines matérialistes ou égoisles, les passions je prends plaisir à vous exprimer aujourd'hui. cyniques on hainenses ne lui étaient pas Je serais surpus, Monsieur, si le cours des moins antipathiques ; son âme les renoussait energiquement ; et ce qu'il avait vu de leurs œuvres, dans le cours de la révolution, avait ai éprouvé. Plus j'ai pénétré dans l'intelli- ajouté aux lumières instinctives de sa nature, gence et dans l'expérience des choses, des les leçons palpables de l'expérience. Soit hommes et de moi-même, plus j'ai senti en qu'il traite des divers systèmes de la philosophie morale, on des applications de la morale a la politique, ou des principes ou de l'influence de l'économie politique, soit qu'il analyse les plaisirs du beau dans les etts ou les secrets du bonheur dans la vie, les idées et les tendances du dix-huitième siècle se redressent, s'apaisent et s'épurent en passant à travers son âme ; c'est uniquement par leurs côtes nobles et bienveillants qui les retient et les développe; il travaille à les dégager et des a rrogance de l'esprit humain, et du mepris pour le passe, et des tyranies thémiques, et des extravances démagogiques : il respecte ce qu'elles ont outragé; il ménage ce qu'elles ont brise; il ne veut ni de leurs haines, ni de leurs ravages; mais il garde leurs promesses et leurs espérances. Il est resté charmé des brillantes perspectives que le dix-huitième sid cle a ouvertes devant le genre humain ; il est toujours plein de confiance dans les penchants naturels et les forces propres de l'homme, et dans la puissance de la philoso hie pour la résorme et les progrès de la société. Il monte chaque jour vers des régions plus hautes et ple. Jamais pent-être deux hommes de bien plus pures ; mais c'est encore le philosophe qui monte seul, le flumbeau de la raison humaine à la main ; il n'a point encore entrevu une autre lumière sur sa route, ni un antro guide sur ses pas.

(A continuer.)

BETEELTON.

BERTAL.

Episode des Guerres d'Afrique.

-Oui, cette matière est bien belle, mais elelle est grande, mais sanvage.

commençons à apercevoir-est la nature vivante, verte, fraîche, graciense et pleine de vigueur; elle a anssi son grandiose et son sublise dédoubler de nouveur pour passer un derantres; cette marche fut longue et pénible; leurs montares fatignées trébuchaient à chaque pas; ils mirent pied à terre et les conduisirent par la bride.

Après une demi-heure environ, ils'atteignirent enfin le sommet de la minpe, et la le spectacle qui s'offrit à leurs yeux les dédom-

magea amplement des fatignes du voyage. Sur un immense platean, doucement incien amphithéatre an penchant de la montagne, s'élevaient de fontes parts des massifs d'orangers et de citronniers, des grenadiers et des montra toujours si réservé envers eux, il s'i- du lait d'œufs et du jus de citron ; d'un chou quitter, si jeune, ton pays et la famille.

lauriers roses ; à l'extrémité sud on voyait le dentifia si promptement avec leurs habitudes farci de riz et de chair de poule ; de monton premier plateau du Hammal, dont le sommet de verdure, semblait un chef de vieillard sur me plus attention à lui. un corps de jeune homme. A ses pieds, et en face des voyageurs, s'étendait une magnifique caverne dont les voûtes noircies contrastnient bien nons suivre sons la gourbie du cheik Benadmirablement avec quelques rochers de craie Ali-Méhémet, située au milieu d'un haaseh, blanche qui se trouvaient à côté

De toute cette verdure s'échappaient quelle est bien lugubre, répondit le jeune homme ; des ensants, le bêlement des tronpeaux, et l'aboiement des chiens, la présence d'une tribu Ayez un pen de patience, jenne homme, et et d'une riche tribn, à en juger par ses nomla scène va changer. Là hant, plus à droife, breuses huttes et la grande quantité d'hahi--tenez, derrière ces massifs d'arbres que nons | tans qui en sortit, des que l'arrivée des trois voyageurs ent été signalée.

Alors le caid, se tournant vers Bertal, tui dit, en posant ses mains sur sa poitrine : Mon des extrémités de cette pièce se trouvait une de sa longueur. Cet inconvenient explique me .- En cet condroit ils furent obliges de fils, voici ma demeure, la présence l'honorcra; petite estrade é levée de quatre ou cinq pieds de quelle utilité est pour les Arabes la ceintuque le Seigneur protége ion entrée et la sortie, nier defile plus rude, plus escarpe que tous les muis puisse cette dernière n'avoir jamais lieu!

A ces mots, ils descendirent vers la tribu. qui, des ce jour, compta un enfant de plus!.... Deux ans s'étaient écoulés, depuis les évé- murailles. nemens que nous avons rapportés dans les

cheik de Suk-cl-Arba. ne vers le sud, et couronné de jardins placés haine et de jalousie pour les Arabes du dache- gracieuses mais rustiques, contenant encore kra, qui voyaient d'un wil d'envie la faveur des restes de conscousson, d'agneau garni du jeune honime auprès de leur chef, ils se d'artichand et entouré d'une sance hite avec

vé rien de remarquable dans le dachekra da

et leur langage, qu'il finit par devenir un des grisatre, reposant sur une base toute converte leurs, et quelques mois après on ne faisait mê-

Nous reprendrons notre récit vers un soir de la fin de septembre, et le lecteur voudra espèce de cour entourée d'édifices de pierre dont la construction, loin d'être irréprochable, ques filets de sumée attestant, ainsi que le cri attestait tontesois de la part du mallom, on architecte de l'endroit, une précision et un soin la pièce. qu'il n'apportait pus dans l'habitation des sim- Les deux semmes, étaient habillées d'une ples Kabyles.

La gourbie sous laquelle le cheik et sa famille prenaient le repas du soir était une pièce assez spacieuse, oblongue, et dont le plafond ne luissait voir aucune ouverture. A l'une un-dessus du plancher, avec une balustrade re, aussitôt qu'ils ont besoin d'agir; et de là qui régnuit à l'entour. C'est là qu'étaient places les lits, c'est à dire despuillasses conver tes de tupis plus ou moins riches; divers ins trumens de chasse et de guerre ornaient les

Au milieu de cette pièce et sur une très deux précédens chapitres, sans qu'il fût arri- grande et très épaisse natte, on voyait une ta- chassant une bonffée de tabac. ble de six pieds à peu près, à peine élevée de quelques ponces au-dessus du sol. Elle était Quoique Bertal eut été d'abord un objet de converte d'énormes plats de bois, de formes

sins secs. Des cruches, de formes agréables, remplies d'eau, étaient placées près des convives, qui prenaient en ce moment le casé.

Bertal et Ben-Ali étaient assis à droite et à gauche du cheick Ben Ali Mehemmet. La plus ancienne semme et la filleninée du cheick se trouvaient en sace de lui; deux domestiques, drapés dans leurs burnous et ressemblant à des esclaves romains, se tennient au fond de

espèce de longue chemise de toile très fine, qui leur descendait du con jusqu'à la cheville.

Les hommes étaient enveloppés d'un kaik, vêtement fort leger mais aussi fort incommode, parcequ'il retombe à tout instant à cause toute l'énergie de cette expression allégorique de l'Ecriture : Evoir les reinsceints.

-Ainsi donc, mon père, ce n'est que par des mots pris de dissérents côtés, que vous a vez pu apprendre à parler le français, commo vons le faites aujourd'hui?-dit Bertal, en

- Oui, mon fils; soit auprès de marchands arabes qui savaient le parler, soit dans vos camps et vos villages où j'allais quelquefois Mais tes questions me font penser que tuen'as pas encore repondu à celle que je t'ai déjà fuite sur les motifs qui avaient pu te décider à

A ces paroles, le visage de Bertal se convrit hache, garni de marrons, d'amandes et de rai. d'un nuage et il parut être en proce à une violente latte intérieure; puis, près un instant de silence, il dit leutement à Ben-Ali-Mehemmet, qui cherzhait peniblement i étendre sur un. coussin une de ses jambes goutteuses enveloppées de linges :

C'est une histoire aussitriste qu'elle es simple et courte. Quelque temps après la mort de mon père, ancien officier de marine, qui nous laissa en mourant, il ya bientôt six ans, une propriété assez considémble, un incendie dévora, en une unit, tout ce que nous possédions; il ne resta que quelques arpens de terre qui surent vendus pour vivre, par ma mère,

ma sœur et moi. Deux ans à peine s'étaiont écoulés, ma mêre mourut aussi, nous laissant un avenir de misere qui devait bientôt se faire sentir, car la somme produite par la vente de nos terres, était épuisée, et il me fallut chercher, pour protéger ma sœur, un moyen de salut. Pour le prix de seize cents francs, jo m'engageai à la place d'un jeune soldut désigné par le sort, sans avoir même la sorce de pouvoir combrasser, avant mon départ, celleque je no derais plus revoir. J'arrivai dans le corpside spahis, où je n'étais que depuis quelques i mois lorsque nous nous sommes rencontres: Wons savez le reste!.... we in the rate in the restell

-Morte, répondit Bertal d'une voix émue, morte un mois après mon départ.—Il cache sa

Nouvelles de Rome.

Le Sacré-Collège n' fait, dans la journée du 20 fevrier, une perie qui sera vivement sentie. Son Em. le cardinal Orioli est mort presque subitement, à deux heures de l'après midi, à la suite d'une maladie ou plutôt d'une indisposition de quelques jours. Il avait encore célébre la sainte messe la veille on l'avant veille, et rien ne pouvait faire prévoir une sin prochaine. A la date du 21 février, le corp- du venérable Cardinal était exposé dans son appartement du convent des Snints Apôtres, et une fonle empressée allait rendre un dernier devoir à l'illustre défunt.

Notre correspondent nous transmet sur la vie du Cardinal Orioli des détails que nous donnens plus bas.

D'uprès des lettres du 21 février, le carmaval était fort brillant à Rome, et la population continuait de s'y porter avec empressement, malgre la déconverie des pétards que les demugognes su propositent de lancer dans la fonle. Muis la police a déjoué cet abomina-

Le complot devait éclater dans la soirée de jendi-gras, qui est le jour de la plus grande affluence. Voici quel était le plan des conju-

Ils devnient occuper une quinzaine d'endroits du Corso, et, à une heure convenue, mettre le fen à des bombes incendmir s. A la faveur du désordre qui s'en suivrait nécessai rement, leurs signires devaient porguarder no grand nombre de personnes dont ils avaient aussi désignées pour le pillage. Pont devait se saire en même temps. Qu'on juge du massacre affreux qu'auraient produit une trentaine, et peut être un plus grand nombre de homlies, éclatant à la même heure, au milieu d'une sonle compacte. Qu'on y joigne les ussussinuts particuliers que devaient consommer en même temps les sicuires de la secte, et l'on pourra se saire une idée de la scène affreuse qui se préparait

Honreusement la police a pu déjoner le complot. Il y a diverses versions sur la ma nière dont il a eré découvert. Les uns disent que c'est par suite des révélations d'un des complices ; en trouver les traces. Quoi qu'il en soit, il est certain que dans la matinée de jeudi, la police de sureté a mis la main, dans une maison du Borgo, sur trente-deux bombes toutes chargées, sur une dizaine de poignards et meure le feu aux bombes et faire usage d-s poignards. On a saisi egalement une liste tion universelle. des personnes désignées à leurs comps. noms de toutes les classes : des prêtres, des nédu Gonvernement.

Les bombes sont de fer ou de verre ; elles de pouvoir les cacher facilement dans les pana nút s'accomulir

son-un Bargo, et en quelque sorte en fligrant délit, la police a opéré une trentaine d'autres moins en rapport avec la religion, et de n'emarrestations. Il ne paraît pas que jusqu'à ployer une partie de leur revenu clérical qu'à présent on ait pu encore trouver la main qui maintenir leurs parents dans une so hère con avait organise le complot et qui payait les con- venable, et nullement à les enrichir ; et que jurés; mais on a des données suffisantes pour c'était là ce qu'avait fait M. Parent, le tesen faire retomber la responsabilité sur le parti tateur decedé. demngogique, qu'on pourrait plus justement appeler le parti du crime, parce qu'il ne revele son existence que pur des ussassinats et par des tentatives de massacres.

Parmi les que mute et quelques personnes arrêtees, il n'y a que quelques Romains. Les autres sont pour la plupart étrangers. Il y en a de Lucques, du Piemont et de queljour, a montré beauconp trop de tolérance. I d'adopter une autre manière de voir que celle la loi.

MÉLANGES RELIGIEUX.

MONTREAL, VENDRERI 2 AVRIL 1852.

PREMIERS PAGE: -- Académie Française Discours de M. de Montalembert, FEUILLETON:-Bertal, Épisode des Guerres

Sa Grandeur, Monseigneur Blanchet, evêque de Nesqualy, Oregon, est arrive hier a Eveché de Montréal.

Un écrit publié sons la responsabilité nominale de M. J. P. M. Locourt, joune architecte canadien, nous fut apporte, il y a près de trois cemnines.par la matte de Quebec. Jugeant par le carnetere même de cette production, qu'elle n'avait d'antre but que d'encourager certaines spéculations des detracteurs nes du clerge catholique, nous jug ames bon de la condamner aux oubliettes dans lesquelles vont s'ense velir chaque semaine les élucubrations semireligiouses du Montreal Witness. Il s'agissuit d'un libelle en langue anglaise, dirigé contre Mgr. l'Archevêque de Québec, auquel des agresseurs anonymes, s'autorisant de M. Lecourt, reprochaient d'avoir spolie celule signalement. Quelques maisons étaient avait compté. Puis venait une autre accusa tion de même tendance, se rattachant aux le rev. M. Mc Mahon, décédé il n'y a que peu de mois à Québec.

Aujourd'hui, nous aimons, en rappelant cette affaire, rendre exacte justice à ceux des journaux protestants qui n'ont point cru pouvoir se dispenser de la juger équitablement. La première de ces femilles n été le Morning breux besoins, auxquels il faut subvenir; l'étection d'égli-Chronicle de Quebec, qui a fait sentir en peu le soulagement des necessiteux, le soin des orphelins, des de mois le vide des deux accusations profe- infirmes et des malades imposent des charges que les rees à l'enseigne de M. Lecourt. Dans le Haut-Canada il n'en sut pas de même; le Globe ne manqua point cette nubaine, et il annonles autres, que la police elle-même qui a su ça avec commentaires, la nouvelle, que lui intelligence les aumones requellies pour ces fins. La léet ses confrères firent bientot passer à l'état de fait incontestable. A peine avonsnous besoin de dire comment l'accueillit à bec ont, eux aussi, sollicité et abtenu l'établissement d'u son tour le Montreal Witness. On sait que les ne Corporation Arch.é, iscopale, autorisée à posséder, conceptions les plus ridicules, pourvu qu'elles pour l'avantage commun de leur église.

Suivant un principe reçu chez les catholiques, un sur un grand nombre de sicuires qui devaient incriminent des prêtres, trouvent naturellement leur place dans cet organe de la spécula-

Citons enfin le Herald, dont l'esprit de jus-La liste est assez longue. On y tronve des tice en cotte occasion fut comparable à celui du Morning Chronicle. Il sontint que l'in stigorians, des hommes du peuple. Leur crime Intion testamentaire qui, n'avait point été leur état, au moyen des biens de l'église. On ne saurait à tous est d'être des gens honorables et amis faite à l'avantage de M. Lecourt, ne ponvait être blamée ; que l'espèce d'extortion, à la charge du vénérable Archevêque, ne s'étayait sont d'une assez furte dimension, et on les pas sur des raisons partinentes; que les feuilles avait reconvertes d'une couche de p'aire, ufin du Hant-Canada avaient en tort de préjuger cette question; que le fait que le testateur, M niers de consetti, qui sont, comme on sait, de Parent, était prêtre, ne justifiait pas M. Lepetites bonles de la même matière que l'on se court de se pretendre l'ésé; que l'Archevêque lance pendant le carnaval. Les mesures de Quebec avait objenu une charte l'autoriétnient prises avec une adresse infernale; sant à possédet des biens-fonds à l'instar des Ontre les personnes arrêtées dans la mai- donner aux biens qu'ils ont acquis dans le sacerdoce nue destinution publique plus on

Nois devons dire anssi que le Montreal en entretement ses lecteurs de la reclamation de M. Lecourt.

ligiense quoiqu'il dut subvenir aux frais

du correspondant, il poursuit en ces termes :

" Dans l'examen de cette question il fant se mottre au oiut de vue de M. Parent si l'on vout apprécier le motif qui l'a fait agir. Maintenant, l'on sait que l'Evêque Caholique Romain de Montréal a eu un palais co istruit pour son usage-non cependant pour lui appartenir comme propriété privée-au moyen de souscriptions à la ville et dans les paroisses de la campagne; et l'un des motifs de ces souscriptions a été l'à-propos de procurer une habitation convenable aux devoirs de l'hospitalité diocésaine envers le clergé que ses affaires appellent à la ville. Il n'y a donc pas beaucoup à s'étonner de ce qu'un prêtie se serait senti la disposition de favoriser une entreprise annoncée devoir être avantageuse à sa propre classe. Les Catholiques Romains ne sont pas les seuls qui entretien-nent un tel s'attiment à l'égard de la demeure de leurs Evêques, car il n'y a p is longlemps qu'uns souscription fut prélevée parmi les Episcopaliens de ce diocèse pour un semblable objet."

Comme nous l'avons dit, la pièce de M Lecourt comprend deux accusations; la première est celle ci :

Il y a quelque temps, l'oncle de M. J.P. M. Lecourt architecte et ingénieur civil, mourait d'uns une paroisse de campagne, laissant une fortune considérable, dont le neveu s'attendait tout naturellement et depuis longte ps à recevoit une portion. Sa surprisefut grande quand, atrivant chez son oncle, après la mot de celui-ci, il trouve deux prètres qui l'informent froidement que le défunt a lézué ses biens, saut quelques exceptions, à Sa Grandeur l'Archevêque de Québec. M. Lecourt parle de prendre possession; les prêtres rient de lui, et lui déclarent qu'ayant auxinômes pris agracesion ils par du decarit qu'ayant auxinômes pris agracesion ils par du decarit qu'ayant auxinômes pris agracesion ils partie decarities. ant eux-mêmes pris possession, ils ne s'en dessaisiront point. La corporation finit par emporter des valeurs an montant de 40,000 à £50 000.

Vient ensuite l'affaire des neveux de monsieur Mc-Mahon, ci-devant chapelain de St.-Patrice. Par un codicile ajouté à son testament, le ler avril 1851, il léguait l'in-térêt d'une somme de £1000, avec telle partie de cette somme qu'il deviendrait nécessaire d'y ajouter, pour l'éci de ses droits à la succession d'un membre ducation et le soutien des deux neveux, avec la clause du clergé, son oucle, sur les faveurs duquel il que, lorsque les deux jeunes gens seraient placés dans une profession, le résidu irait à la Corporation Archiépiscopale. Peu satisfaits de ce partage, les membres auraient trouvé les moyens de s'emparer de l'intérêt et du capital, dernières dispositions tescamentaires de feu profitant des derniers moments du vénérable piêtre pour engager à dépouiller ses neveux de tout moyen de subsis-

Les observations qui suivent sur ces deux accusations ont été déjà publiées par le Journal de Québec et le Canadien :

"Au sein destoute société religieuse existent de nommembres de la société sont uppeles à supporter au moyen de contributions pécuniaires. Il est important que nes œuvres soient placées sous le contrôle d'une corporation apte à posséder légalement, et capable de distribuer avec gislature provinciale ayant accordé une existence légal plusieurs institutions de cette nature en faveur des com munautés protestantes, les catholiques du diocèse de Qué-

prêtre n'a pas le droit d'employer, pour enrichir ses parents, les revenus qui proviennent de son bénéfice. Il est 'econome de ces biens ; après avoir prélevé ce qui lu est nécessaire pour une honnête subsistance; il doit dist ribuer le reste en bonnes œuvres. Il lui est bien permis de secourir ses proches qui se trouvent dans l'indigence mais il se rendrait coupable, s'il les élevant au-dessus de donc être surprissi, en mourant, un prêtre attaché à ses devoirs lègue le pocule acquis au service de l'autel, non pour mettre ses parents dans l'affluence, mais en faveur de l'église ou pour le soutien d'institutions charitables.

Penetre de ces sentiments, M. Parent, oncle de M. Lecourt, avaité plusieurs reprises, et bien des années a-vant sa mort, solennellement déclaré à ses amis, qu'il était résolu de ne point enrichir ses parents avec les biens de l'autel.

"Lorsque l'Archeveché fut bâti, il devint nécessaire de soutenir cet établissement, d'y placer des prêtres em-playés dans l'administration diocésaine, d'exercer l'hospitalité envers les évêques et les autres me mbres du clerla Providence n'a pas permis qu'un si grand Evêques protestants ; qu'enfin il est de règle 26. appelés à Québec soit pour leurs affaires particulières pour les membres du clergé catholique de soit pour assister aux synodes ou aux conciles provin revenus de l'archevêché allaient décroître de moitie; car l'archevêque avait été informé par le gouvernement de la mere-patrie, qu'à sa mort cesserait l'octroi annuel de mile livres sterling accordé à l'évêque de Québec depuis niès de 40 ans.

" Réfléchiseant aux embarras que causerait ce changement de circonstances aux premiers pasteurs de sa ville natale, M. Parent, alors résidant dans le diocèse de Montfall crut devoir favoriser l'institution qui venait d'être fondée à Québec. En effet, en 1847, c'est-à-dire trois ans avant sa mort, il fit un testament oligraphe, auquei il n'a Gazette a imite cette impartialité de jugement eté ajouté aucun codicile, par lequel il disposait de la plus grande partie de ses biens en favent de l'archéveque

de Quélec. Craignent des visites officienses, il eut le soin de dépo-Le Herald d'hier revient encore sur cette ser ce document entre les mains d'un de ses amis, M. affaire en soutenant contre un correspondant Gagné, ancien ciné de St. Fenri, le chargeant, comme un que le legs testimentaire avuit une fin re- de ses exécuteurs testamentaires, de prendre possession légale de ses biens, après son décès. Anssi n'est il pas surprenant que le neven, à son arrivée chez son oncle, y unes antres Etats nations. C'est une consola- d'érection du palais archiépiscopal de Qué- ait trouvé ceux qui étaient chargés de l'exécution tion de voir que le pemple de Rome y a pris bec. Sans nous arrêver à cette particularité des dernières volontés du défunt. M. Lecourt n'étant une faible part, mais c'est aussi un avertisse- nons reproduirons les paroles du Herald à qu'un de ses nombreux parents, ne pouvait guère être adment pour le gouvernement, qui, jusqu'à ce ce sujet. Après avoir dit qu'il y a liberté la garde des exéculeurs testamentaires déja reconnus par

Monsieur Parent laissuit un souvenir à plusieurs de ses proches, déclarant toutesois que "s'il s'élevait quelques contestations de la part de ses frères, neveux ou nièces, qui ne se tronveraient pas satisfaits et qui tenteraient d'atqui se plaint aujourd'hui fut certainement un des mieux partagés, paisqu'il reçut la remise d'une somme assez con sidérable due à la succession.

institutions d'éducation et de charité, M. Parent donne et lègue, par son testan ent, le résidu de ses biens à Monseigne ur Joseph Signaï, évêque catholique romain de Québec, comme lidéi-commissaire pour le soutien du nouveau palais-épiscopal. "

" La succession entière du testateur s'élevait, non pas à la somme fabuleuse de 40.000 à 50,000 lonis, mais à celle de 18,000 louis. En déduisant de ce capital les legs de £5,890, la part de la succession échue à l'archévêque de Québre se trouvait réduice à £12,140.

" Sur cette somme l'Arché "êque necorda à 2 des frères de M. Parent une rente viagère de £63, et distribua des se cours à plusieurs neveux et nièces du défunt, qui ne se trouvaient pas dans des circonstances aussi prospères que M. Lecourt.

" L'archevêque de Québec, quand tous les frais, dettes ct legs seront payés, jouira en vertu du don à lui fait par Monsieur Parent, d'une rente annu lle d'environ £663.

En léguant pour des œuvres pies et pour des fins ecclé-stique : e fruit des éco omies de 50 aus passés dans l'exdevoir de conscience, il a coopéré à l'affernissement de quelques institutions utiles au pays et il a épargné à ses parents la malédiction qui semble attachée aux familles emichies des biens de l'église.

u Quant à la succession du révd. M. Mc Mahon, qu'on prétend avoir été engloutis par la corporation archiépiscopale, au détriment de ses neveux, c'est un de ces contes qui peuvent produire quelque cifet au loin, mais qui dans Qué bec ne sauraient ob enir créance.

M. McMahon n'a laissé à la corporation archiépiscopae qu'une charge si onéreuse que l'archevêque de Québec n'a pu encore se décider à l'accepter. Par son testament le respectable chapelain de St.-Patrice lègue à la corporation archiépiscopale une somme de £1000, qui doit être placée à rente, et dont l'intérêt sera annuellement emploé en bonnes œuvres en saveur de la congrégation de Sc. Patrice. C'est, comme l'on voit, non pas un don à l'Archevêque de Québec, mais un sidéi-commis entrasnant une grave responsabilité.

"Si l'Archevoque a jusqu'ici distéré de refuser les legs, ce n'a été que dans l'intérêt des deux jeunes neveux. Le résidu de la succession de M. McMahon, les dettes et autres legs payes, ne s'élèvera probablement pas à £700. Si l'Archeveque cut signifió son refus d'acceptation avant que des arrangements cussent été faits, au lieu de recevoir les fonds nécessaires pour feur éducation, chacun de ces enfants n'aurait pas eu pour sa part de la succession une somme de plus de £400.

"Apres cet exposé des faits. l'on pourra juger de l'es-prit qui a janiné les auteurs du factum sollicitant des se-cours pour M, Lecourt."

La plainte de M. Lecourt, au fond, n'arti ule pas un grief sérieux. Avec la liberte absolue de tester, que notre legislation confère, il n'y a pas lieu de se récrier contre l'usage que fait un testateur de cette liberie. Pareil ement, rien n'autorise le Montreal Witness à dire, comme il le fait, que cette affaire est un sujet de querelle entre "la sociét laï que et le clerge de l'Eglise de Rome." Le clergé et le corps des catholiques vivent, an contraire, en divise. Il ne parait même pas que l'on venille chicaner M. Lecourt sur la velléité de procédure qu'il manifeste de par les conseils de ses amis de circonstance.

Cer derniers s'abusent d'ailleurs sur l position pécuniaire de M. Lecourt : ils ignorent pent-être qu'une loi expresse de ce pays vient en aide au pauvre incapable de subvenir par ses propres moyens aux frais de tonte inste reclamation qu'il a besoin de poursuivre judiciairement. Ainsi M. Lecourt n'est nullement intéressé aux largesses que ses aviseurs lui prêtent l'intention de solliciter de la générosité publique.

Le Bourbonnais.

conmissance, nous dirons même de notre voisinage, prennent décidément à cœur la co'onisation de ce coin de terre. Le public admirera necessairement co heau zèle au service du système de la dépopulation du pays: c'est une idée progressiste en un certain sens, et nous voulons bien que cela soit compris de tout le l'Evêque de Montreal, avait été tronquie au monde. Assurément, en cela la question de patriotisme n'a rien à faire avec la fertilité du Bourbonnais ou le bien-être plus ou moins n'en existe point de copie; d'ailleurs, vous problematique des travailleurs qui y cherchent n'avez tente ancune espèce de vérifiration à toujours un fait regrettable et no s ne pen- vous en avez app le, une preuve quelconque sons pas qu'ils y ait le moindre mérite à l'en- de la vôtre, par la preuve même de la vérité de conrager ; loin de là.

provoquent nullement notre antipathie; dans 'impuissance où nous summes de les constater, nous laissons parler contradictoirement à cet taquer en justice son présent testament, en tout ou en égard les reuseignements et les lettres que partie, ils seraient déchus de sa succession. " Le neven l'on nous fait parvenir. Nous avons ainsi le égard les reuseignements et les lettres que droit de trouver plaisants au moins les journaux qui n'admettent la vérité d'un rapport qu'à la A la suite de legs nombreux, faits aux pauvies et à des condition qu'il doive pousser les gens à foir vers le Bourbonnais. Cette disposition n'est pas l'in. dice d'une impartialité très sure d'elle même, et nous ne voyons pas encore de quel droit l'on nous fait un reproche de n'y pas concourir Que l'on venille coloniser tant que l'on vondra le Bourbonnais, c'es' une affaire toute simple pour cent qui ne voient que facilités du projet à la cle se, et ils ont leurs motifs pour en agir ainsi : mais que l'on pretende nons ussujetir à ce rôle et interdire au public par no re voie la con. maissance des faits qui peuvent amener les ré. flexions du lecteur sur les "désavantages" d'une telle émigration, c'est un peu fort, en vérité, et nous ne craignons pas que les intéresses, qui sont le peuple, nons blament de ne pas ployer sous une le le exigence.

Nous ferons observer que les correspondants, réels ou prétendus, qui dorent les perspectives de cette colonisation Bourbonnaise, evitent de donner au public la garantie de leurs noms, C'est quelque chose que les noms en pareille occurrence, bien que l'on en dise. Croit-on bonnement qu'il faille prendre au pied de la lettre ces déclarations sans authenticité, dont personne n'est responsable, pas même le journaliste qui les met au jour? Croit on sérieusement qu'il n'est d'aucune importance pour le colon émigrant de savoir sur la foi de quelle amorité il peut prendre un parti et régler ses démarches? D'un autre côté, ceux qui venlent induire le peuple à cette abdication du foyer natal, ne lui doivent its pas un témoignage de la sincérité dont ils se targuent, en as-umant en leurs propres noms la responsabilité des conseils qu'ils font aussi publics? Nous publicrions pour notre part bien volontiers toute lettre qui porterait aiusi en elle mome un caractère de véracité, à part l'exactitude des points controversés, et nous insérons avec empressement aujourd'hui celle qu'un ami de notre feuille nons fait tenir et qui remplit aux yeux du public la condition de responsabilité à laquelle nous n'attachons que l'importance qu'il doit y mettre avec nous.

Les correspondants anonymes pour le compte du Bourbonnais ont accumulé contre nous les injures; ces aménités de sources inconnues sont évidemment d'un genre peu fait pour humilier l'amour propre, et nous n'ess cierons pas de soulever le masque qui leur assure pour un moment l'impunité.

Nous ne nous arrêterons pas à la civilité de parfinte intelligence et mille querelle ne les certains journalistes à ce propos, car il n'y en avait ab-olument aucune à proclamer, sans une ombre de so dement, que nous étions coupables 'd'avoir attere " ou " tron que " une lettre de Mgr de Chicago. Nous ne devons pas même un remerciement à la seuille qui, tout en disant qu'elle reproduisait notre et ponse, n'en donnait à ses lecteurs que la moitié. Aussi la crédulité apparente des deux journaux républicains de Montreal sor cette assertion me, risable d'un anonyme, n'est el! point à citer comme exemple de la manière de proceder entre journalis-

tes C'est d'ailleurs pour leur propre compte qu'ils nous apprennent! à ne pouvoir espèrer plus d'eux la justice que nous n'en devous attendre la vérité. Les penseurs avisés dont les déclamations nons accusent, ne se hâteront certainement point d'avoner l'écart de jugement on de bonne soi (c'est à choisir) que nons Certaines feuilles républicaines de notre croyons utile de leur rappeler à notre sujet. Au surplus, le calomniateur anonyme n'ayant pas étayé son accusation de la preuve qu'elle sollicitait, il est tems pour nous de lui venir en aide, et nous lui disons:

" Vous avez prétendu qu'une lettre adressée de Chicago, par Mgr de Vandevelde à Mgr moyen de l'insertion dans les Mélanges, d'un extrait de cette lettre, tout en déclarant qu'il ane existence. A nos yeux. I emigration des l'appui de cet avancé: Vous êtes donc requis canadiens au territoire de Bourbonnais sera de fournir au public, à la bonne soi duquel cette ass rtion. Si, cependant, les preuves Les "avamages" de cette émigration ne vous manquent encore, or nous vous invi-

tête dans ses mains et resta immobile, plongé poussa quelques pus en avant, écouta de noudans un profund désespoir.

Le cheik, vivement attendri, s'enveloppa d'un nuage de fumée de taline, pour cacher une émotion qui, aux yeux des Arabes, est un note de faiblesse.

Ben-Ali, on fils, se promenait à grands pas

dans la chembre. Quand Berial sortit de cet accès de douleur. ses yenx rencontièrent le regard des deux femmes qui le contempluient, sur'out la jeune Arabe, dont la main semblait vouloir essayer surtivement les larmes qui confident sur ses joues, ovales d'une pureté grecque, et admirablement encudrées par une forêt de cheveux noirs.

Il y avait dans cette communion de doueur quelque chose de si doux et de si triste à in fois, que, pour ne pas s'y laisser entrainer, tribus. Ecoute comme on l'entend distincte-Bertal se leva, remercia du regard la jeune ment ; écoute !.. Bezui-Mussa, et sortit précipitumment de la

La nuit commençait à tomber et les Arabes, s'enveloppant dans leurs kaiks, se préparaient hu sommeil; les objets prenaient cette teinte incertaine et mélancolique, inspirairice des poètes, dont les rêves se font sur des nunges et se ré-

solvent en eau. comme une ombre le long des gourbies, où les hommes, semmes, en fants, sormaient un étran-Arabes dormaient dejà, et ne s'arrêta qu'an ge cuhos de têtes et de mouvemens. sommet du terrain sur lequel s'étendait le in geste de surprise, ecouta attentivement, espérait secours et protection.

venu, et s'écria comme un homme qui doute :- Mais c'est le canon ! le tonnerre gronderait plus longtemps; oni, c'est le canon! j'en suis sur maintenant ; les Fiançais! et | dont étair entourée la pièce habitée par Benmoi je suis ici ! ô mon Dieu ! mon Dieu !

. Une main, en ce moment, lui frappa l'épan e; c'éunt celle de Bon-Ali. -Fière, dit le jeune Arabe, ce sont ces discours.... phoy

gros fusils que vous appelez des canons, n'estce pas, que l'on entend un intenant? Bertul fit un signe affirmatif.

-Il faut, reprit Ben-Ali, qu'il y ait là bas quelque chose de sérieux, car les Français la montagne; ils brûlent tout ce qu'ils ren n'ont pas l'habitude de tirer le canon quand lems sabres penvent suffire.

-C'est vrai, Ben-Ali, il s'agit sans doute d'un combat sérieux et plus rapproché de ces Les montagnes étaient ébranlées par des

décharges continuelles, et d'ezhos en échos, ce bruit se prolongeait jusqu'au grand desert: -Allons trouver mon père, s'ecria Ben A-A CANADA MERCANDO Tous deux se dirigérent rapidement vers le

hauseh. En entrant, ils le virent occupé par une Bertal traversa à grands nas le hausah, glissa | foute d'Ambes. Tout le donnre était sur pied;

Bertul et Ben-Ali eurent quelque peine à douare. Là, son regard indécis sembla tout-à- fendre cette foule qu'un instinct le crainte et et nos enfants! coup vouloir percer l'espace, il tressaillit, fit de conservation amenait vers celui dont elle-

Dans la gourlie du cheik, il y avait sept à huit Arabes qui, à leur tournire, à la gravité magistrale de leurs munières, devaient être les sommites du dachekra. Assis sur des nattes Ali Mehemmet, ils partaient assez vivement pour faire comprendre qu'il y avait quelque chose d'extraordinaire dans le sujet de leur

En ce moment, un Arabe convert de poussière s'élançaidans la gourbie.

-Les Censigris marchent sur nous ; ils ne sont plus qu'à une heure d'ici. Le feu est dans contrent.

Un cri général acqueillit celle nouvelle. Le cheik, hors d'état de se lever, à cause de sa jambe malade, s'agitait violemment sur sa

-Qu'on prenne les armes! allez au-devant d'eux ; coupez-leur le passage, là-bas, au défile, sinon tont est perdu! Maudite soit cette jambe, quim'empéche d'agir ! Bertal, Ben-Ali mes enfantsperemplacez-moi! Marchez vers eux ; faites voler sur leurs letes des quartiers de rochers ; l'adefense est légitime, ne les é pargnez pas !

"-Complez sur nous, s'écrièrent à la fois Bertal et Ben Ali! à cheval! à cheval! Prevenons nos ennemis, empêchons les d'incen-

cerent à la tête de leur troupe rassemblée, pe- rain, suivant qu'il leur arrivait du renfort. le-mêle dans le dachekra, et descendirent la On se battit avec une fureur sans relache rampe escarpée qui menait à la plaine, située | pendant plus de deux heures. à 800 nicds plus hus.. Plus ils avançaient, et nemie, d'une immense colonne de cavalerie arabe, qui semait sur son passage la mort et

A peine les deux colonnes se furent clles aperçues et reconnues, qu'une vive susillade s'engagea entre elles; la malheureuse tribu était le rempart derrière lequel chacun cherchait à se retrancher : cependant les cavaliers morceaux de rocs détachés de leur base; qui de Suk-el-Arha parvinreul à s'emparer d'une roulaient en bondissant, ecrasant tout ce qu'ils position favorable derrière quelques huttes de rencontraient sur leur passage. Ces puissants pierre; mais les Censigris ne les laissèrent auxiliaires ement bientôt décidé du succès de pas jouir longtemps de cet avantage, car met- la bataille en faveur de conx qui les lançaient, tal et Ben-Ali à sortir de leurs retranchemens. sidérable. Le combat devint bientôt une scène horrisle; Pendant ce combat, Bertal s'était toujours la tribu, quoique livrée aux flammes, n'empe- montre en avant, déployant tour à tour lo dier nos demeures, de massacrer nos femmes chait pas qu'on ne se disputat encore la pos- sang-froid et l'audace d'un vieux guerrier. session des ruines embrasées. Au centre, les Ben-Ali sontenait l'aile gauche des combat-Hourra! hourra! mort à l'ennemi! Et cavaliers de Suk-el-Arba, presses par des for- tans. tous les Arabes s'élancèrent au déhors, se dis- ces très supérieures, icaintenaient un feu si

putant à qui serait le plus promptement prêt à constant et si bien nourri, que le dounre semblait enfoure d'un rayon de lumière, comme Après avoir pris les derniers ordres de la conronne d'un martyr. Les deux partis ga-Ben-Ali-Mehemmet, Bertul et Ben-Ali se pla- gnuient ou perdaient successivement, du ter-

Les efforts de l'eunemi semblérent alors so plus les pétillements d'artillerie devennient ralentir et bientot un s'arrêta de part et d'audistincts; hientot meme ils entendirent com- tre, comme d'un commun accord. Mais cette me des cris confus,et, quelques minutes après, pause ne fut pas de longue durée et le comils se trouvèrent à la hauteur d'une tribu si- but reprit avec plus d'acharnement que jatuée au versant d'une des premières terrasses mais. La confusion était générale, tous ces de la montagne, en face de l'avant-garde en- cavaliers se heurtant et passant au milieu des flummes dont ils recevaient les divers reflets, ressemblaient à des démons réunis au sabat; les cris des femmes, ceux des hommes, formaient un tumulte effroyable.

A la susillade succeda un roulement sourd

et imposant comme celui de la fondre. Ce bruit provensit de la chute d'énormes unt le feu aux meules et aux toits de paille, et force resta aux habitans de Suk-el-Arba, ails forcerent les Arabes commandes par Ber- pres une lutte de cinq heures et une perto con-

TONS A PASSER AU SECRÉTARIAT DE L'EVECHÉ DE MONTRÉAL, OÙ. LES MÉLANGES A LA MAIN, NOUS QUI AVONS COMMIS UN TORT, OU SI C'EST VOUS | bre, il disuit: QUI AVEZ SIMPLEMENT CALOMNIE:

L'invitation n'est-elle point assez précise Qu'ilsoit du moins bien entendu qu'elle s'adresse également aux éditeurs et correspondants de journaux qui approuvent la délation anonyme. Nous les prions cordinlement le se décider à faire la démarche, autrement l'apologie se fern d'elle même. Il est ici question du public, et il lui importe de reconnaître quels journnux entendent le servir, et quels font pro-fession de le tromper. Le correspondant " DONNE FOI" doit aussi prendre a son adresse personnelle la requisition qui precede. Evidemment, pen lui importela vérification d'un pareil détail ; lorsque, par l'indulgence amicale de certaines fauilles. l'on a pu se draper à l'aise dans le voite de l'anonyme, il peut être commode de demeurer coi, ne sernit-ce qu'afin de se soustraire à la confession d'un tort intentionnet ou tout au moins d'une étourderie compromettente. Nous verrons enfin, si les pourvoyeurs de la calomnie anonyme ne hougent, à ce que les journaux reproducteurs en repondent. Or, l'on suit combien ceux-là tiennent à tonte responsabilité qui n'est pas un leurre pour le bon peuple!

Voici maintenant la lettre à laquelle nous avens fait allusion plus haut ; elle émane directement de Bourbonnais, à l'adresse du vénéra. ble curé actuel de Chambly, M. Mignaul'. Nous en gardons l'original et nous reproduisons le tout intégralement avec les négligences et les incorrections qu'il peut présenter :-

Aurora, 17 février 1852.

Bon et Venérable Pasteur,

Pardonnez, s'il vous plait, la liberté que je prends de vous adresser la présente, connaissant, par une expérience à jamais chère à mon cœur, votre honté et l'intérêt paternel que vous avez daigné tant de fois me témoigner, à moi en particulier, ainsi qu'à toute ma chere famille pordant les jours henreux que nons avons eu le honhour d'être vos paroissiens. J'ose me flatter que vous voudrez bien accueillir avec bienveiliance les quelques lignes que j'ai l'hon. neur de vous ndresser du fond de cette terre tirang dre et mulheureuse vers laquelle un sort infortune et à jamais regrettable nous a jettes; sans donte, Dien l'a permis ainsi en punition et en expintion de nos peches.

Cher bon cure, que je regrette et que nous regrettous tous unerement la folie que nous avons finte d'avoir laissé no re cher et religieux pays pour venir dons ce malheureux pays où nous epronvous tant d'ennuis, de regrets, de misères. de privations de toutes espèces, et surtent l'absence si amère de consolations religienses que nous effinit avec tant d'abondance notre cher Canada. Oh! si nous avions su ce que nous savons maintenant, par une dure expérience, ce que c'est que ces Illimois trop malheureusement vantes, nous serious demeures, oh ! oui, nous serions restés en Canada ; car nous avous été from és, et grossièrement from Les par la manière exagérée avec luquelle on vantait tant les avantages à trouver par les canadiens aux Illinois. C'est un crime de tromm r. en un point d'une si importante consequence, ces pauvres canadiens qui donnent evenglement dans cette illusion, sans refléchir, sans calculer co qui les attend dans des pays étrangers et irréligieux où ils se trouvent la lutter contre tant de désavantages, et où ils peuvent se considérer comme des exilés. Pour nous, plût à Dien qu'il n'y eut que nous parmi tous les ennadiens qui sont aux Illinois qui nons avons été trompés, trompés de toute manière. Que ceux qui seraient tentes de s'emigeeraux Illinois, ou aux Etats Unis, oh ! qu'ils religion. - Ah! nous sommes bien éloignés de nel de laisser leur cher pays pour venir fouler cette terre d'infidelite qui devient pour un gand nombre de ceux qui emigrent le tombean de leur foi, de leur religion et de leur

re des plus tristes uinsi que celle de la plus rande misère que nons sommes prevenus à n'y sont nulle aussi bien qu'en Canada. en hous construire une espèce de cabane, à peu près à la façon d'une grande cabane à sucre lu Canada, et encore, graces à vos bonnes re-Egise, sur lequel l'Eveque nous a permis de interlignés sont bons uinsi que deux lignes en pous meitre à l'abri, en attendant l'ordre l'en partir à son bon plaisir. Oh! si Dieu bous conserve la santé, si Dieu vent que nous puissions en trouver les moyens, oui, c'est avec bonheur que nous allons retourner en Canada sussitot qu'il nons sorn possible de le faire Venillez donc avoir la bonte de prier pour ous, et de vouloir bien vous intéresser à nore plus prochaiu retour possible au milieu de otre chère paroisse de Chambly que nous rerettons si amèrement tous les jours, pour nous t plus encore pour nos chers enfants. En ous recommandant tous, moi, mon cher mari mes chers enfants, à vos bonnes prières, nous ous permettons de faire l'usage qu'il vous laire de la présente. Deignez me pardonner I me croire pour la vie, avec le plus profond spect, votre très devouée et reconnaissante r vante.

DENISE D'ARCHE, épouse d'OLIVIER Foisy.

Dans une lettre que nous adressa l'autone ne dernier M. Conrigult, prêtre, sur le Bour IL VOUS SERA FACILE DE CONSTATER SI C'EST bonnais, et que nous publiames le 12 décem- l'honneur du nouveun térritoire dont ils ne

> " En 1849, M. Langevin, alors à la tête des Mélanges, me montra une pièce dictée par M. Michel Lessart devant un juge de paix, où tous les avantages attribués aux Illinois étaient niés, où le pays était représenté com-me n'offrant que la misere et les privations. Cette p èce existe peut-être encore dans les bureaux des Mélanges. Mais le même Michel Lessart, qui avait tant mau di les Illinois, vient encore d'y artiver avec sa famille pour s'y fixer et avant lui, plusieurs autres qui en avaient sai

En esset, nous sommes en possession d'une sièce dictée far un particulier du nom de Michel Lessard et attestée devant un juge de paix le cette ville. La description qu'a hissée M Lessard sur le Bourbonnais remonte à 1848, et se rapporte aux tems qui ont précédé cette époque. Voici une copie du document en uestion, dont l'original est entre nos mains.

Province du Canada, District de Montreal.

Michel Lessard, de la Paroisse St.-Léon. comté St. Maurice, commerçant de hois, étant assermenté, dépose et dit :- Je suis âgé d'envir in 31 ans, natif de la Rivière du Loup, ou chrétien. Nous vous engageons, par conséquent, j'ai residé jusqu'à il y a quatre ans, où j'ai été résider à St. Léon. En juin 1847, sur le récit favorable que j'entendais faire du pays voisin de Chicago, près du Lac Michigan, dans les Louis, qui renferme une quantité considérable Etats-Unis, je me décidai à y alter et m'y éta- de sujets intéressants. Nous invitons les Alleblir. Je m'y rendis en esset, avec ma semme, deux jeunes enfans et une servante. Plusieurs autres personnes de nos endroits monterent en | même temps que nous. Apprenant à Chicago que les Canadiens étaient établis à Bourbon. nais Grove, lieu éloigné d'environ 22 lieues vers l'intérieur, je m'y rendis, et je suis resté 104 mois que j'ai employés à examiner le pays Votre minime sacrifice pécuniaire sera ample. et à m'enquérir des avantages et désavantages qu'il offrait aux colons canadiens. Après mure catholique aux Etais-Unis se conformait avec délibération, je me suis décidé à m'en revenir zele à ces suggestions, les journaux catholiques en Canada, convaince que j'étais que notre pays natul offre plus d'avantages aux jeunes canadiens qui cherchent à s'établir. Le pays, à Chicago, Bourbonnais grove, et bien au delà, est généralement déqué de bois; ce qui fait que les maisons y sont petites, non achevées, et encomprées de monde. Elle sont en outre mal éclairées, par suite d'une taxe annuelle de six cents sur chaque carreau de vitre, de senêtres ayant plus de trois carreaux; par le manque de bois, les terres n'y sont point, ou qu'imparfaitement encloses, et les produits sont exposés à y être detruits par les animaux. Quoiqu'il tombe pen de neige, le froid en hiver y est grand, an point d'y faire quelquesois périr les grains somés l'automne précédent. Les grains qu'on y cultive sont : le blé, l'avoine et le blé d'inde. Le seul marché où l'on puisse vendre les produits est Chicago. Le blé se vend communément 50 cents, l'avoine 20 cents, le blé d'inde 10 à 20 cents le boisseau. Le droit de monture est d'un minot sur cinq pour le blé, et d'un sur trois pour le blé d'inde. Le bon foin y est rare et il n'y en a point à vendre. Le prix de transport d'une charge de deux chevaux est de huit piastres, de Bourbonnais. Les premiers canadiens sont venus à Chicago, Bourbonnais, il y a 12 ans. Ils y sont maintenant au nombre d'environ 500. Il y a en outre 150 américains et irlandais. Les américains élèvent des maisons et sont plus dans l'aisance que les canadiens. Ceux-ci sont général ment endettés, et désiraient revenir en Canada. Ils sont presque tous atteints de fièvres malignes, et il en meurt un grand nombre, chaque année, en proportion de leur nombre. La terre de prairie (et il n'y en a pas d'antre en cet endroit) s'y vend une piastre l'acre, un lo contient 80 acres, et aussitôt vendo, est taxé à 10 piastres par an. Les animaux, et le mobilier généralement sont aussi taxés annuellement à un pour cent de leur valeur. Les canadiens de Bourbonnais sont pour la plupart venus de la Rivière du Loup et de eussent à exprimer cette plainte, Pour nous, PAcadie. Il en est encore monté cette année de l'Acadie, mais, malgré les sollicitations de certains émissaires, personne de la Rivière du Loup et des paroisses voisines n'y est monté reflechissent bien plus sagement que nous cette année. Tout au contraire, quatre famill'avons fuit avant de hasarder ainsi leur bien- les en som revenues en même temps que moi, tire, leur sante, leur fortune et surtout leur et toutes reviendraient si elles en avaient le moyen, ainsi qu'elles me l'ont déclaré. Les donner à nos chers compatriotes canadiens du catholiques de Bourbonnais sont desservis par Canada le conseil conpuble et je dirais crimi- un missionnaire français (le Révérend M. Tur-| geon(1)) qui y vient deux fois par mois, et à qui chaque samille paye trente sons par mois pour le suire vivre. Les serpents à sonneites sont nombreux et dangéreux dans ces endroitslà, et quelques personnes et beaucoup d'ani-Je dis sante, car ma santé a été et est enco- maux y meurent chaque année de leur morsure. Il y a des canadiens établis en d'autres grande partie de ma famille. En arrivant l'endroits des Etats-Unis, tels que Michigan, ici, nous trouvant dehors, avec notre nom- maire Dubue, St. Pierre, Galma, Juliet et au brense famille, point connus, dans une saison Wabash; mais je suis convaincu, d'après les u le gugne étuit bien rare, c'est avec la plus informations que je me suis procurées, qu'ils

Et la déclaration qui précède ayant été lue nu déposant, il y a persisté, disant que le contenu en est vrai, et y a apposé sa marque ordicommandations, sur un petit coin de terre de mire. Six mots rayes sont nuls, quatre mots

> Sa Affirmé devant moi à ? Michel + Lessard Montréal ce ---Août, 1848. Marque J. A. LABADIE J. P. 3

En mettant sous les yeux du public cette déclaration très précise d'un compatriote qui avait habité le Bourbonnais, nous sournissons à tout appréciateur capable de porter un jugement en connaissance de cause en cette colonie, l'occasion de dire en quoi l'avantage de s'y fixer est different unjourd'hui de ce qu'il était avanty 1848, puisqu'avant tout, nous devons admettre pour vraio cette attestation don: née sur la foi du serment par M. Lessard. S'il y avuit matière à rectifications, l'on comprend qu'elles ne doivent pas, venir des insul-

(1) Par ce nom, le déposant veut probablement désigner M. Courjault. On sait d'ailleurs que de semblables méprises sur les noms propres ne sont pas raves dans notre pays. (Red.)

teurs anonymes qui écrivent à Montréal des amplifications plus ou moins grotesques en connaissent absolument que le nom.

Le Rév. Evêque de Dabuque, Iowa, E. U., Mgr. Loras, dans une lettre pastorale que publicit dernièrement le Shepherd of the Valley, ournal publié à St. Louis, y recommande partienlièrement cette excellente seuille, et s'exprime en ces termes tant sur l'esprit du journalisme à notre époque qu'à l'égard des journaux que les lecteurs catholiques doivent rechercher de présérence :

" Permettez-moi de dire que ce qu'en d'antres lieux et en d'autres tems, il serait simplement bon de conseiller, touchant le lecture des journaux, devient presque une nécessité an tems et dans le pays où nous vivons. Une grande portion du mai qui arrive dans le monde, dans l'ordre religieux aussi bien que dans l'ordre civil, est le fruit de la dépravation des mauvais journaux. Ainsi rien ne saurait lutter plus efficacement contre ce mal que les publications écrites dans un esprit véritablement avec instance, à souscrire, nutant que cela est possible, à quelque journal catholique et particulièrement au Shepherd of the Valley de St. mands à en choisir quelque autre publié dans leur langue, surtout au Varheits Friund de Propagateur Catholique de la Nonvelle-Orleans. Lorsque vous les avez lus, passez les à quelmes voisins catholiques on protestants, et sollicitez-les d'y souscrire aussi pour eux-mêmes. ment compensé même en ce monde. Si tout seraient bien sontenus, se multipliera ient par tonte la contrée, et contrôleraient puissamment, et dans une porportion considérable, les déplorables effets de la licence effrénée de la

presse. " La lecture de ces journaux vous convaincrait que cette seconde moitié du dix neuvieme siècle couve quelque revolution extraordinaire dans les idées humaines; car il est beaucoup de libres penseurs que leur incrédulité satigne et tourmente : ils commencent à éprouver qu'il n'y a aucune paix pour le méchant, et ils se mettent sérieusement à la recherche des moyens propres à obtenir cette tranquillité de l'esprit et cette paix de l'âme " que le monde ne peut donner," mais que la religion seule procure. Bien que les journaux protestants le dissimulent avec soin, le fait n'en est pas moins frequent des conversions nombreuses à la vraie foi et à la saine moralité, en Angleterre, en Allemagne, en différentes parties de l'Europe, et même dans les Etats-

Andrew Marvell, condamné à mort lund pour meurtre de sa propre semme, s'est suicide en se pendant, la muit d'avant-hier, dans son cachot. Il devnit être executé le 30 avril.

EXTRAITS DE JOURNAUX.

(Du Canadien)

SAGUENAY. - Nous sommes peines d'appren dre que, par suite de l'humidité de l'été dernier, les récoltes ont manque dans les nouveaux nement l'amener à Paris, autant pour réclaétablissements du Saguenay au point que les mer le secours des célébrités médicales que habitants se trouvent dans la necessite de de- pour soumettre à la science des faits qui sormander du secours pour se procurer du blé de tent du cadre ordinaire de ses investigasemence. Cela est d'autant plus uffligeant tions." que c'est la seconde sois de suite qu'ils éprouvent ce mothene qui pourrait compromettre l'avenir et l'existence même de cette nouvelle colonie. L'année dernière, M. Price leur avait généreusement avancé du blé jour une somme d'environ £2000, croyons nous, afin de les mottre en état d'ensemencer leurs terres ; mais la générosité individuelle, si grande qu'elle soit, ne peut répéter sonvent de pareils sacrifices. Une députation composée de quelques-uns des principaux habitants des paroisses de Saint-Alexis et de Saint-Alphonse, avant à leur tête l'honorable M. De Sales Laterrière, le représentant du comé, au dévouement bien connu duquel des paroisses ont fuit appel on cette occasion, est arrivée à Québec vendredi dernier, avec mission de demander au gonvernement une avance de £2000 et de lui offrir des garanties pour le remboursement 1111 de cette somme.

FAUX BRUIT.—Nous n'avons pas fait mention d'un bruit signale, il y acquelques jours, par un journal anglais de cette ville, que lord Elgin nurait offert sa demission comme gouverneur-general. Le Pilot se dit autorise à démentir ce bruit qui s'est anssi répandu à Montreal,mais qui est sans aucun fondement. (Quebec Gazette.) J. 1844 . W. 18 18 . 18 18

Le 17 de ce mois, le jeune fils du comte et de la comtesse d'Flgin a été baptisé, sous le nom de Robert, dans la cathédrale (anglicane), le lord évêque officiant. Leurs Excellences assistaient à la cérémonie. Le lieutenantcolonel, honorable Robert Bruce, était-porrain, et l'honorable Mine Bruce représentait l'ho norable Mme Charles Bruce commen marrai ne. Le capitaine Hamilton; aide de camp,

En même temps la joune fille du lieutenant colonel Antrobus a eté, baptisée sous le nom de Mary Emma Bruce, Leurs Excellences et l'honorable Mme Bruce étant parrain et marraines.

FRANCE.
—On lit dans un journal:

"Après un sommeil lethargique qui s'est prolonge pendant cinquante-six heures, une jeune fille nommée Elisa Durand, dont les pa-

rents sont propriétaires et cultivateurs dans les environs de Saint Cloud, (France) s'est éveillée à la vie ordinuire et normale, mais à une existence singulière, qui présente les plus étranges phénomènes.

Pendant toute la durée du jour, Elisa, qui auparavant, était enjouée et rieuse comme on l'est à quinze ans au village, reste immobile sur une chaise, ne répondant que par monosyllabes aux questions qu'on lui adresse. Le soir venu, elle tombe dans un état cataleptique caractérisé par la rigidité des membres et la fixité du regard. En ce monient, les sacultés et les sens de la jeune fille ocquièrent une sensibilité et une portée qui dépassent les limi tes assignées à la puissance humaine. Ainsi, elle possède non seulement le donde la secende vue dont jouissent quelques montagnards d'Ecosse, mais encore celui de la seconde ouïe, c'est à dire qu'elle entend les paroles proférées pres d'elle et qu'elle perçoit celles qui sont proférées dans un endroit plus ou moins éloigné vers lequel se concentre son atten-

" Chaque objet mis entre les mains de la cataleptique loi offre une image double. Comme tout le monde, elle a le sentiment de la sorme et de l'apparence extérieure de cet objet: mais elle voit, en outre, distinctement la représentation de son intérieur, c'est à dire l'ensemble des propriétés qu'il possède et des usages auxquels il est destiné dans l'ordre de la création. Dans une quantité de plantes, d'échantillons métallurgiques et miné-Cincinnati, et à cet autre organe français, le ralogiques soumis à son appréciation, elle a signale des vertus latentes et mexplorées qui reportent la pensée vers les alchimistes du moyen-âge, trop légèrement peut-être traités de visionnaires. Dejà quelques éparimentations ont confirmé la réalité des révélations de la jeune fille.

"Elisa éprouve un effet analogue à l'aspect des personnes avec lesquelles elle est en communication par le contact des mains. Elle le ; voit à la fois telles qu'elles sont et telles qu'elles ont été dans un âgé moins avancé. Les ravages du temps et de la maladie disparaissent à ses yeux, et si l'on a perdu quelque membre, il subsiste encore pour elle. Elle prétend qu'à l'abri de toutes les modifications qui résultent de l'action vitale, la forme corporelle demeure intégralement reproduite par le fluide nervenx. C'est, assure-t-elle, ce second homme, image du premier à toutes les périodes de son existence, qui préside à la destruction et se reconnaît après la mort dans un monde moins matériel.

"Transportée dans les endroits où se trouvent des tombeaux, Elisa voit et dépeint de la manière que nous venons de rapporter les personnes dont la dépouille a été confiée à

" L'action du soleil et celle des différents corps sideriques exerce sur elle, selon qu'elle vest exposée, des influences particulières.

"La lumière et le son l'affectent autrement pour elle d'une manière : o velle, fait l'objet de se gorger, à leur grand détriment, et l'avantage seu-de son admiration perpétuelle, et, quoique il-WOLFRED NELSON, N. D. lettrée, elle trouve des comparaisons et des Président du Collège de Médecine du Bas Canada. images pour exprimer son enthousiasme.

"Néanmoins, cette surexcitation constante du système nerveux exerce une défavorable influence sur les organes de la jeune fille, qui dépérit à vue d'œil. D'après l'avis des médecins qui la soignent, ses parents vont prochai-

Raffle d'une Montre d'Or.

Une excellente montre d'or doit être rasslée prochainement au bénéfice de l'Eglise St Pierre : l'heure et le lieu en seront annoncés en tens convenable pour ceux qui voudront bien contribuer à ce tte œuvre. Prix d'un billet : trente sous.

N. B. S'a dresser au Presbytère de St Pierreon an bureau de cette imprimerie. Montréal, 2 avril 1852.

INSTITUT CANADIEN.

LECTURE PUBLIQUE.

VENDREDI (ce soir) le 2 avril, P. R. LAFRENAYE écr., avocat, donnera devant l'Institut-Canadien, dans la salle des ODD-FELLOWS, grande rue St. Jacques, une LECTURE PUBLIQUE dont le sujet sera :

" Les écoles primaires, communes et gratuites ouvertes et maintenues aux frais de la société comme premier élément de la véritable liberté des populations." La bande de musique St. Pierre ayant genereusement offert ses services jouern dans le courant de la soirée.

Entrée libre pour les Dames et pour les membres de l'Institut, et QUINZE SOUS pour les étrangers. La lecture commencera à HUIT heures P. M.

Par ordre, HECTOR FABRE,

CHEMINS DE CROIX.

E soussigne in forme respectueusement les L. Messieurs du Clergé qu'il a continuellement sous main un certain nombre de beaux CHEMINS DE CROIX. Chaque tableau a 40 pouces de long sur 36 de large. Les moulures sont en nover noir solide et ont 5 ponces de large. Une baguette de plane ondée règne à l'intérieur et à l'extérieur du tableau. Les gravures sont en couleurs.

- Aussi:--Disserentes sortes de Gravures. GEORGE LECOMTE.

Coin des Rues Bonaventure et St. Jacques. Montreal, 30 Mars 1852.

A VENDRE:

cette Imprimérie, le Cantique de ST .-A cette Imprimerie, le Joseph, et une Paraphrase d'un' hymne e son honneur.

Prix: deux chelins le cent, huit sols la dou-

Ces cantiques sont très convenables pour donner en récompense aux enfans des écoles et des

LIVRES NOUVEAUX.

SERMON DU PÈRE CHARLES F. DE Neuville, avec l'analyse de chaque sermon et une notice sur l'autour 8 vols 12. PETITS SERMONS OU EXPLICATIONS SIMPLES ET FAMILIÈRES, du Symbole des Anôtres, de l'Oraison Dominicale, de la

Salutation Angelique, des Commandemens de Dieu, et de l'Eglise, des Bacres mens, et des Péchés Capitaux, par un Ecclésiastique du Diocèse de Liège vol 80 . ERMONS DU REV. P. LE MACCAK.

THY, de la Compagnie de Jésus, 4 vots 12. ANGILE MEDITE, distribué pour tous les jours de l'année, suivant la Concorde des quatre évangélistes, par Girandean, révisé et corrigé par M. l'Abbé Duques. ne, 8 vols 12.

DOUBLE ANNEE PASTORALE ou Evan. giles suivis de deux introductions pour chaque dimanche et sête de l'année. par M. Knquin, 4 vols 12.

PRONES POUR TOUS LES DIMANCHES DE L'ANNÉE, avec une méthode pour l'A faire servir à un dessem de mission, par M. Chevassu, 4 vols 12.

BONNARDEL, cours d'instructions familieres sur les principaux événements de l'ancien testament et sur l'abregé des vérités de la foi et de la morale, 8 vols 12. SCIENCE DU CONFESSEUR, ou conserences ecclesiastiques sur le Sacrement de Pénitence, par une Société de Prêtres résugiés en Allemagne, 2 vois 8

> En vente chez E. R. FABRE ET CIE. No. 3, Rue St.-Vincent.

30 mars 1852.

EAU DE PLANTAGENET.

Depuis le mois d'août 1848, j'ai recommandé l'usage des EAUX DE PLANTAGENET dans une grande vanété de maladies chroniques, et avec bon succès. Leur efficacité était remarquable surtout dans les cas de dyspepsie, rhumatisme et scrofule. Les individus débiles et nerveux et ceux chez qui il y avait action augmentée des intestins et des reins ne prenaient qu'un demi tumbler à la des crises nerveuses, de même que lorsqu'el-le approche des lieux où existent, à n'importe quelle prosondeur dans le sol, de l'eau ou des grande quantilé; et chez des personnes phiétoriques, ou une disposition aux congestions prédominait, avec une tendance à la fièvre et l'irritation, on en buvait jusqu'à plusieurs pintes par jour.

Ce seruit vraiment une heureuse circonstance si les caux minérales généralement, pouvaient être substituées pour le grand nombre de vils et pernicieux composés, connus sous le style de "Remèdes à Patentes," avec lesque dans l'état normal. La création, éclairée | quels une certaine classe de la communauté ne cesse

AVENDRE

RENTE ANNUELLE, FONCIÈRE, au Village de Providence, dans la Paroisse de St.-Hyacinthe au Sud de la Rivière Yamaska, dans l'endroit le plus agréable du Nouveau Village de Providence, un grand mombre d'EMPLACEMEN'IS de 50 pieds de front sur 90 pieds de profondeur, bordés de rues de 45 pieds de largeur. La vente aura lieu à St.-Hyacinthe le 28 Avril prochain à 19 heures A. M. Le numéro de chaque Emplacement sera assigné à chacun des interessés par le billet qu'il tirera-PAR BALLOTTAGE.

Le montant de la rente annuelle sera seulement de Trois Plastres par emplacement, payables an commencement de chaque année de propriété.

Pour plus amples renseignements s'adresser au propri-ED. CREVIER, PTRE.

St.-Hyacinthe, 2 Mars 1852.

AUX AMATEURS

d'Estampes et Gravures

E soussigné vient'de recevoir par la voie de New-York, une collection nouvelle et fort agréable de Grayures et Estampes coloriées comprenant, outre un grand nombre d'autres sujets divers :

La Mort du Pécheur (grand et petit); Batailles de l'Empire.

FOUR EXERCICES DE DESSIN: Petites Etudes de Julien; Etudes sur les Chevaux.

Un grand assortiment d'images encadrées, à l'iclicf, e Le tout à des prix très modérés. J. M. LAMOTHE.

12 mais 1852.

COMMANDES POUR L'EUROPE. E Soussigné informe très respectueusement MM. los Curés, qu'il recevra avec beaucoup de reconnais sance. les ordres qu'on voudra bien lui confier pour LI-VRES,ORNEMENTS D'EGLISE ou tous autres objet: qu'on désherait faire venir d' Europe; il espère que tou ceux qui l'honoreront de leur confiance, auront à se félicier de lui avoir donné la préférence, vu que son agent, M. Joseph Chemasie de Québec, qui vient de partir pous Europe, en fera lui-même le choix, et qu'il peut tui

MAGERIE ET GRAVURES FRANCAISES

与对自己等于6种2000

L E soussigné vient de recevoir d'Europe, par la voie de New-York, une collection très variée de Gravures Françaises réunissant tout ce que le goût des amateurs peut requérir dans cetto ligne.

DE PLUS :- ALLANOTES DE CAMON Montréal, 6 Fev. 1852.

Paranta State and Laborate Joine ho nine, muni de bonnes recommendations désirenit se placer comme Instituteur.

S'adresser à l'Evêché. Mostral, 24 15v. 1952.

adresser ses commandes à

LOMMANDES POUR LA FRANCE.

ES soussignés xpé li nt toutes les semianes, pu I Steamer, des commandes pour la France. Les per connes désireuses de les charger de quelques ordres, pour LIVRES, GRAVURES, CARTES GROGRAPHIQUES. GLOBES Musique, Instruments de Chirurgie ou de toutes putres Marc andises Françaises, sont priées de vouton bien les transmettre le plufot possible.

E. R. FABRE & Cre.
No. 3 Rus St.-Vincent

Montréal, 16 Janvier 1852.

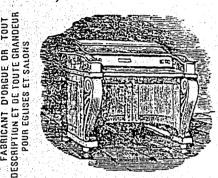
APPAREILMECANIQUE SCIER LE BOIS.

LES Soussignés s'étant pourvus d'un appareil propre à SCIER LE BOIS et à le mettre en état de servir à tous les ouvrages de la Menuiserie, informent respectu enssement le public et les Entrepreneurs de constructions qu'ils sont en mesure d'exécuter sous le plus court déla et aux prix les plus modérés, toutes commandes pou CHASSIS PORTES, ENCADREMENT DE PORTES DALOUSIES, ET TOUTE ESPECE D'OUVRAGES sont on youdra bien les honorer dans cette ligne. Ils comp tent satisfaire aux exigences les plus defficiles sous le rapport des proportions et du fini de leur travail, invitant es Entrepreneurs et autres intéressés à venir en exammer des échantillons ou en voir des essais par le fonctionm mont de leur machine à leur atelier de menniserie, Rue Сивізторив, (près la Maison de Providence) No. 5. EDOUARD PEPIN, OSEPH CHRISTIN.

Montréal, 16 décembre 1851.

SAMUEL R. WARREN.

No. 10, RUE SAINT JOSEPH.



TES particuliers et les Congrégations qui désireront se procurer des instruments du genre ci-dessus spécifié, et dont la fab ique supérieure et l'élégance des formes sont d'avance garanties, trouveront leur avantage à passer à l'établissement susditafin d'examiner et juger par eux-mêmes.

Vingt-neuf années d'expérience et d'une étude suivie de son art, ont mis le maître de cet Etablissement en é.a de contribuer aux diverses améliorations déja introduite dans la structure des ORGUES et des FORTE-PIANOs, es de sure concurrence en cette ligne aux fabriques de c. pays et de l'Europe.

Pour les particuliers ou les Congrégations des paroises de pen l'atendae, quine seraient pas à même d'acquérir de O (GUES de grande dimension, L'HARMO-NUM 118 ELOPHON sont parfaitement de mise, par cequ'il sint moins susceptibles de dérangement (par la perfiction (c'uelle de leur structure) que les Orgues et

les Fort Plinos, et coûtent très peu.
N. B. - Dar fait les instruments, on les accorde et on les régir a court avis. Milgré qui se produit encore à une rana d'gré de Congrégations qui achète de véritables bei est à illets (sous le nom D'OrGUES POUR EGUI-Sé) construite par des ouvriers du commun qui ont de me un percelle desnotions qu'exige la FABRIQUE iques, et qu'ainsi, breque la vérité s'est fait jour. elles percoivent qu'elles ont donné leur argent en pure -ce n'est sous aucun rapport un travail à désirer bue elui de remodeler et de faire un objet passable d'une ch e ainsi faite que l'on décore du nom D'ORGUE. Montreal, 10 Septembre 1851.

ACADEMIE ST. ANDRE D'ARGENTEULL

CMIL DU LAC DES DEUX MONTAGNES.

CISTRICT DE MONTREAL.

CANADA-EST.

SOUS LE PATRONAGE DE NOS SEIGNEURS LES EVEQUES DE MONTREAL.

CE nouvel établissement, avantageusement U situé sur les hords de la belle Rivière de l'Ottawa entre les deux beaux villages de St. André et de Carillon et place sur la grande roie de communication entre Montréal et Bytown, est par consequent d'un accès trèstacile pendant toutes les suisons de l'année. Le local est salubre et pittoresque; les bâtisses. récemment érigées, sont spacieuses et commodes. L'éducation que l'on se propose de donner dans cet établissement sera essentiellement anglaise, et d'un caractère tout à fait nercantile; le cours d'instruction embrasse ra. la lecture. l'écriture bien soignée. l'orthographie, la grammaire, la composition. la géegraphie, l'histoire, l'arithmétique pratique et raisonnée, la géométrie, le dessin linéaire et la tenue des livres. Des soins tout partieniers seront donnés à cette dernière branche, comme se rapportant plus spécialement au but de l'établissement. La langue française. si nècessaire dans ce pays sera enseignée avec tout le soin possible. Les élèves étrangers à a cette langue pourront facilement en acqué rir la pratique dans leurs rapports journaliers ivec les jeunes canadiens qui fréquentent l'académie.

RÈGLES.

Les élèves étudierent et coucherent à l'a. radémie; ils doivent se pourvoir d'un lit avec es sournitures et les antres articles nécessaires de toilette.

Des arrangements ont été pris avec quelques respectables familles du voisinage imnédiat de l'académie, chez lesquelles les élè. ves pourront avoir leurs repas à des termes ès moderés, pour ne pas dire modiques. Le prix de l'académie est de £4 par année scholaire, payable invariablement trois mois d'avance. Pour plus amples informations on neu s'adresser à Messieurs les Ecclesmitiques ile l'Evêché de Montréal et de Bytown, à E. A CONTMARQUET et W. C. Schneider, Ecrs Carillon, ou au Directeur de l'Academie A St. ANDRE.

E soussigné offre ses plus sincères i emerciemens à ses Jamis et an public en genéral et al'honneur de les informer qu'il a ouvert un magasin au no. 97, rue St. Pau où il tiendra constamment un assortiment général de meilleures PEINTURES, HUILES, BROSSES et PIN-CEAUX, aux plus bas prix, et il espere par sa ponetualité mériter l'encouragement de ses compatibles et amis-Tous ordres pour ouvrages seront reçus au No. 97, rue St. Paul, ou au No. 16, rue de l'Inspectert, faubourg, des Récollets, et exé utés dans le plus court délai. NHC HEL MOSS

2 EME EDITION.

TABLE DES MATIERES QUON Y TRAITE:

A lecture, l'écriture, la grammaire, la sphère armil-A laire, la géographie, l'usage des globes, les comants de la mer, l'arithmétique, le mesurage, la tenue des livres, formules de reçu, etc., une table d'intérêt à 6 pour 100, le dessin linéraire, la géométrie, la levée des plans la trigonométrie, un traité d'agriculture adapté à notre climat, et une liste de barbarismes ou solécisme de la langue française. Ce volune contient près de 300 pages. Le papier est

d'une excellente qualité, et l'impression très-soignée. La reliure est des plus solide, et pourra durer longtemps. Cet ouvrage sera exposé en vente vers le PREMIER d'AOUT prochain.

Ce livie est spécialement dédié à l'usage des ÉCOLES ÉLÉMENTAIRES, et peut servir avec un grand avan tage à MM. LES INSTITUTEURS qui désirent se pré parer à subir leur examen devant les bureaux des exami-

LE PRIN SERA AUSSI RÉDUIT QUE POSSIBLE. P. GENDRON, Imprimeur. No. 29, tue St. Gabriel. Montreal, 5 Août, 1851.

JOSEPH T. DORVAL.

MAITRE-MENUISIER.

TELIER, à la 4e. maison de l'encorgnure Nord-Est de la rue STE. CATHERINE, sur la rue des AL-EEMANDS, entreprend toute ESPECE D'OUVEAGE lens cette ligne, à court avis, à des termes raisonnables t en s'efforçant toujours d'exécuter les commandes qu'il eccit de manière à satisfaire les personnes qui lui accorient l'honneur de leur pratique. Montical, 23 septembre 1851.

CULLEGE

E Coms d'Etudes de cet établissement se divise ains J ga'ıl snii:

lère. Année - Eléments des deux langues ; (Anglais e Français). — Arithmétique. — Histoire sainte. — Histoire ancienne. — Géographie.

2me. danée. — Syntaxe des deux langues. — Arithméti-

que et premières notions d'Algèbre, de Géométrie et de Dessin linéaire.—Histoire du Canada.—Histoire Romaine (en Anglais)-Géographie-Principes fondamentaux d'Agriculture et de Botanique.-Style épistolaire et compositions dans les deux langues.

Beme. Année.-Belles-Lettres et Rhétorique.-Algèbre et Géométrie .- Tenue des livres .- Histoire de France par la méthode analytique.-Histoire d'Angleterre (en Anglais) .- Etud- de la constitution du pays .- Composiions et discours dans les deux langues.

deme. Année.-Physique, Chimie appliquée aux arts etc. Géométrie pratique. Mécanique. Astronomie. Le cours de latin s'ouvre dans la quatrieme année pour ceux qui désirent l'apprendre.-Compositions et discours

5ème. Année-Philosophie (Logique, Métaphysique, Morale). — Architecture. — Economie politique. — Cours de latin continué. — Compositions et discours etc. 6ème. Année.-Cours latin .- Compositions et discours

Une fois par semaine, il y aura des séances académiques, pour former les élèves au débit, à la déclamation etc. L'expérience nons a déjà appris que c'est un bon moyen de former la jeunesse dans l'art oratoire.

La musique et le dessin seront enseignés à ceux qui le désirerent.

désireront. CONDITIONS PAR AN.

Musique. Les autres instruments. . . 1 10 0

CHAMPAGNEUR, Pire.

DEPARTS DE LIVERPOOL

Steamers Anglals de la Malle oyale

TELS QUE FIXES PAR L'AMIRAUTE, POUR 1851

Les steamers qui font le service entre Liverpool et Newi mk, ne toucheront pas à Halifax, ceux venant à Boston, y toucheront pour débarquer et prendre les

malles et les passa	gers:-	
Dép. de Liverpoo	arrivent à	sont dus les
5 juillet	. New-York .	. 22
12	. Boston	
19	· New-York .	. 5 août
25	. Boston.	11
2 cut	New-York.	. 19
9	Boston	
16	N 17	. 2 septembr
23	Boston	. 8
30	· New-York .	16
6 sept.	Boston	. 22
13	. New-York	30
20	. Boston	. 6 octobre
27	. New-York .	14
4 octobre	. Boston.	. 20
11	. New-Yo.k.	28
18	. Boston.	. 4 novembre
25		. 11
1 vov	. Boston	. 17
8	. New-York.	25
5	. Boston	. I décembre
12	. New-York	9
	. Botton	
26 déc	New-York.	23
20	. Boston	5 jany 1850
Durant l'hiver, le s	ervice des malles	c fera chaquaso
	1	- ser a conduc se-

taine comme en élé, deux steamers américains partiront lternativement tous les 15 jours. Les départs d'Angle-ure ont lieu tous es samedi, et des États-Unis tous les

LOUIS RICARD, AVOCAT:

RUE ST. VINCENT, No. 5. Porte voisine de M. Louis Perrault. Montréal, le 17 octobre 1851.

Situation demandes....

UN CHANTRE, muni de bonnes recommandations, accepterait une situation propre à cet Orrice pour quelque Eglise de la Campagne. S'edresser à cu Butean. Montreal, 20 provier 1882 The state of the s



NOUVEAUX.

E Soussigné vient de recevoir directement de France par le navire FIDÉLITÉ venant de Bordeaux, une superbe collection de LIVRES DE PRIERES, de DÉVOTION et D'HISTOIRE, avec une variété très-étende de MANAGES et CHAUTERS. du d'IMAGES et GRAVURES de tous prix et pour tous les gouls.

Il invite Mossirs. les Curés, Marchande, Instituteurs, et le public en général à visiter son établissement. Ils y trouveront un bon choix de livres pour les Bibliothèques, pour les récompenses et pour les besoins ordinaires des -AUSSI-

Papetterie de toute espèce, impisserie, chapelets, médailles, croix, parf merie, etc. et une foule d'autres ar-ticles qu'il serait trop long de détailler jei. J. Brr. ROLLAND.

Montréal, 20 Mai. 1851.

ATENE SIN TON

Livres de Prieres nouvellement arrives de France E Soussigné très-reconnaissant dugrand encourage-La ment que les MM. du Clergé et le Publique en général lui ont acc rdé jusqu'à ce jour, profite avi châte de cette même occasion pour leur annoncer qu'il vient de re-cevoir sa collection de LIVRES DE PRIERES, richenent relies et faits dans les 'erniers gouts de France,

TELS QUE: Paroissien Romain, Journée du Chrétien, Formulaire, Ange Conducteur, Visite au St. Sacrement, Chemin de la Croix,

A Marie gloire et pour Ste. Communion, etc. Combat Spirituel. AUSSI UN TRES-GRAND ASSORTIMENT DE : Chapelets, Médailles, Croix et Cœurs en Argent Porte Reliques en croix e

en cœur, Crucifix de torses deurs en ivoire, bronze et cuivre, Bénitiers de tous les goûts,

Statues en Porcelaine, du Bon-Pasteur, de la Ste. Vierge, de St. Joseph. ... de l'Ange Gardie de puis un pouce de hauteur jusqu'à neuf.

Imitation de Jésus-Christ,

Vin dévote,

Petites statues de la Ste

Vierge, en argent,

Livre de Vie, Heures choisies,

Une tres-grande collection 1'IMAGES, an dentelle e en seuille, colordes, maintenant à la disposit on des scheteurs, et le tout soigneusement choisi par lui-même à Paris, et vendu à des PRIX TRES-MODÉRÉS. J. M. LAMOTHE, Libraire.

Montreal, 20 Mai, 1851.

AVIS AUX ORGANISTES.

E Soussigné qui a touché l'orgue pendant 25 ans à la Cathédrale de Québec, a-arrangé EN MUSIQUE tout ce qui se joue et se chante en fait de PLAIN CHANT dans nos Eglises. S'adresser à Québec à FRANCOIS LÉCUYER, Organiste.

Montréal, 10 mai 1851.

AUX INSTITUTEURS.

N a besoin dans la PAROISSE ST. PATRICK TOWNSHIP DE SHERINGTON, d'un ou de deux INS TITUTEURS CATHOLIQUES, bien qualifiés, et sachant e FRANÇAIS ET L'ANGLAIS, pour des ECOLES ELE-

S'adresser au Missionnaire du lieu Montréal, 18 Juillet 1851:



N imprime à cet établissement:

ADRESSES, CARTES DE VISITE, INVITATIONS,

CIRCULAIRES, ET JOBS DE TOUTE ESPÈCE.

Le tout est exécuté sur bon papier, avec caractères neufs et dans le dernier goût. Tous les ouvrages demandés seront livrés à l'heure con enue et à des prix TRES-MODERES.

S'adresser à L'IMPRIMERIE des Mélanges Religieux Montréal le 25 février 1851.

LIVRES NOUVEAUX

LE TRIOMPHE DE L'ÉVANGILE, ou mémoi d'un homme du monde revenu des erreurs du phi sophisme moderne; traduit de l'Espagnol par J. F. A. Buynard Des Echelles, 1 gros vol. 8°

G M. ME, Manuel des Confesseurs, composé 10. du Prêtre sanctiné pour l'administration charitable et discrète du sacrement de pénitence ; 20. de la pratique des Confesseurs de St.-Liguori, 30. des avertissements aux Confesseurs et du traité de la confession-générale de B. Léonard de Port Maurice, 40. des Instructions de St.-Charles aux Confesseurs, 50, des avis de St. François de Sales aux Confesseurs, 60. des conseils de St.-Philippe de Néri, 70. des avis de St.-François Xavier an. Confesseurs, 1 vol 80.

EXAMEN RAISONNE ou décisions Théologiques sur les devoirs et les péchés des diverses professions de la Société 2 vols. 80.

EXAMEN RAISONNE on décisions Théologiques sur sur les Commandements de Dieu et de l'Eglise et les péchés Capitaux, 2 vols. 80. HISTOIRE DE ST.-IGNACE DE LOYOLA et de la

Compagnie de Jésus, d'après les Monuments Originaux, par le R. P. Daniel Bartoli, Jésuite, 2 vols. 80. E. R. FABRE & CIE.,

Rue St .- Vincent, No. 3.

T ES Soussignés ont l'honneur d'annoncer qu'ils vien I nent d'ouvrir quelques caisses de CHAPEAUX DE SOIE, Ice. ualité, pour MM. du Clergé, prix 25s. Montréal2 3 Mai, 1851.

.s. step://www.engline.com/www. TIAFISSERIES FRANCAISESde 8 sous àl) chelins le VELLEUSES e FROMAGE de GRUYERE.

A vendre per E. R. VABRE • Cie. Montifel Morere 1881. Joseph Carte Sandell and Comment of the arten

LIBRAIRIE ET RELIURE.

Coin des Rues Notre-Dame et St. Vincent.

E Soussignéoffre ses plus sincères remerciments aux MM, du Clergé et au public en général pour l'encouragement libéral qu'il en a reçu, et profite de cette occasion pour solliciter de nouvenu ce même patronage. Il tient en mains un bon assortiment de livres d'Eglise, richement relies en velours, agrafés, aux coins dorés, et une grande variété d'autres livres gaufrés, dorés sur tranche,

TELS QUE

Formulaire de prières Paroissien Romain Imitation de Jésus-Christ Chemin de la Croix Visites au St. Sacrement Miroir des Ames Mois de St. Joseph

Ange Conducteur Journée du Chrétien Pensez-y-bien Paroissien des Demoiselles Imitation de la Ste. Vierge Mois de Marie Images grandes et petites.

Aussi tous les livres en usagedans les Ecoles Chéiennes, papier, plumes, encre, cire, oublies, crayons, aroises, etc. Le cout à très-bas prix. Z. CHAPELEAU.

Montréal, 27 décembre 1850.

COMPAGNIE D'ASSURANCE

SUR LA

VIE DU CANADA.

(Canada Life Assurance Company.)

INCORPORÉE PAR ACTE DU PARLEMENT.

CAPITAL-£10,000.

BUREAU PRINCIPAL, HAMILTON. HUGH C. BAKER, PRESIDENT.

JOHN YOUNG, Ecr., VICE-PRESIDENT.
Et Dix-huit Directeurs
THOMAS M. SIMONS, Ecr., Secrétaire.

Bureau, Local, Montréal. L'HON. JOSEPH BOURRET, Président. JOHN G. MACKENZIE, Ecr., Vice-Président.

WILLIAM WORKMAN, Eer. WILLIAM LYMAN, Eer. G. E. CARTIER, Eer., M. P. P. HEW RAMSAY, Ecr., Gérant.

Conseiller Legal,-L'Hon. L. T. DRUMMOND, Some teur-Général. Arbitre Médical-ARCHIBALD HALL, M. D. Secrétaire-THOMAS RAMSAY, Ecr.

QUEBEC-Agent-H. W. WELCH, Ecr. Arbitre Médical-Le Dr. MORIN.

GERANTS DANS LE BAS-CANADA.

Sorel -- R. Harrower, Ecr. Melbourne-Thos. Tait, Eci St. Andrews-Frank Fa- St. Hyacinthe-Boucher de rish, Ecr. la Bruyère, Ecr. St. Johns-Charles Pierce Trois-Rivières - John Ro

Ecr. bertson, Ecr. Huntingdon-R. B. So- Hawksbury-Georges Hamil merville, Ecr. ton, Ecr. Stanstead-F. Judd, Ecr. Dunham-Wm. Baker, Ecr. Sherbrooke-Wm. Ritchie, Ecr.

ETTE Compagnie est prête à effectuer des ASSU-RANCES SUR LA VIE, et à se charger de toute transaction, dépendance de la valeur ou de la durée de la vie humaine, ainsi qu'à accorder ou à acheter des Annuités ou des Réversions de toute espèce, comme

aussi des Survivances et des Dotations. En sus des divers avantages qu'offient les autres Compagnies, les directeurs de cette Compagnie, plaçant les primes dans la province à un taux d'intérêt composé bien au-dessus de celui qu'on peut obtenir dans la Grande Bretagne, se trouvent en état de promettre une réduction très-considérable du coût, en garantissant des assurances, des survivances et des dolations nour un moindre paiement actuel ou une moindre prime annuelle. accordant des Annuiras augmentées soit immédiates ou différées, pour toute somme placée entre leurs mains. Ils neuvent aussimentionner la position locale de la Compagnic comme étant d'une importance particulière à ceux qui veulent faire effectuer des assurances, attendu que cette position permet aux assurés d'exercer un contrôle sur la Compagnie, et sacilite l'acceptation de risque sur ses individus sains, ainsi que le prompt règlement des ré-

clamations. .. Les assurances peuvent s'effectuer, AVEC ou sans participation aux profits de la Compagnie; les primes peuvent se payer par versements semi-annuels ou trimes-triels; et le système de demi-crédit ayant été adopté par le Bureau, on sera crédit pour une moitié des SEPT premières primes, sans autre garantie que la Police.

PRIME ANNUELLE POUR ASSURER £100, TOUTE LA DURÉE DE LA VIE.

Age.	Avec les profits.	Sans les profits.	Demi-Crédit.
15 20 25 30 35 40 45 50	1 13 1 1 17 4 2 2 9 2 9 3 2 16 7 3 6 2 3 17 1 4 13 1 5 17 8	1 6 5 1 9 11 1 14 7 2 0 2, 2 6 4 2 14 8 3 4 0 3 17 11 4 19 11	1 17 6 2 2 6 2 9 2 2 17 6 3 7 4 4 1 4 5 3 4
60	7 10 10	6 9 11	6 13 2

On tre vera, en les comptant, que les taux ci-dessus d'assurance pour la vie, sans participation, et demi-crédit, sont plus has que les tarifs similaires d'aucun autre Bureau qui offre mair tenant d'assurer en Canada, tandis que les assures avec participation auront part aux trois quarts de tous les profits de cette branche des affaires de la Compagnie.

Prime annuelle pour assurer le paiement de £100, soit en cas que l'assuré meure avant d'atteindre un âge spé-cifié, soit lorsqu'il atteindra cet âge:

200	103	50	55	60	65
(D)	20			1 19 10	1 16
uquel	25 30	7.14.73.44.73.73.74.75	2 16 7 3 12 4	2 8 3	2 2 2 2
l on	35 40	6 12 3	4 15 5 6 15 3	3 14 9	3 2 9
as	45	10 12 9		4 18 6 6 16 5	3 18 11 5 1 6
sure.	50 55	STEEL W	1.37745	10 14 11	7 (1) 5 11 ,5 (9

Le Bureau, à Montréal, catau No. 27, rue St. Francois-Xavier. On peut y obtenir du Secrétaire,, Thomas Ramsay, écr., des tarifs, prospectus, formules de de mande, et tous nutres renseignements relatifs au système de la Compagnie, ou à la pratique des assurances sur la vie. addition de la Compagnie, ou à la pratique des assurances sur la Vie. addition de la Compagnie, ou à la pratique des assurances sur la F. M. DEROME, Avocat, nonne el St. Denis, vie. addition de la Compagnie de la Com

LACOSTE ET LATOUR. BURLLEUR

L'T Agents d'affaires de quelque nature que ce soit, pou réclamations, et requêtes; tant auprès du gouverne ment qu'auprès de quelques personnes que ce soi dans le Haut et lans le Bas-Canada.

Etude! No 1, rue St.-Dom nique, porte votsine de M M. Lat nume et Berthelot, avocate. Montréal, 18 novembre 1851.

BIBLIOTHEQUES PAROISSIALES.

ES Soussignes ont Phonneur d'unnonce aux MM. du Clergé et à toutes les personnes qui s'intéressent à la fondation des BIBLIOTHEQUES PAROISSIALES qu'ils ont maintenant en vente un assortiment considérable de livres, publies avec approbation de plusieurs Archevêques de France et bien propres à répandre le goût de la lecture dans les campagnes. Les collections suivantes sont surtont dignes de leur intention; Bibliothèque de la jeunesse, format 18°, cartonné. 100 volumes dans la collection pour

£3 0 0: Ribliothèque instructive et amusante, format in-18, 160 volumes solidement cartonneser 130 volumes pour £6 5.

Et enfin: Bibliothèque cutholique de Lille, format in 18°, 460 volumes solidement cartounés et 215 volumes, pour la collection £10 0 0 Des catalognes deces différentes collections seront donnés gratuitement à ceux qui en feront la demande.

E. R. FABRE ET CIE. ue St. Vincent, No. 3. Montréal, le 9 juillet 1850.

TARMDER.

ATTENTION!

A l'Eveché, à la Prévidence et dans toutes les Libres ries Catholiques de cette ville,

> NEUVAINE POUR SE PRÉPARER A LA FÊTE

DE LA NAISSANCE

De Notre-Seigneur Jesus Christ Par le R. P. MEZZARELLI, de la C. de J. traduit de l'Italien, d'après la dernière édition de Eome.

PRIX: 2s. 6D. LA DOUZAINE. Montréal, 2 novembre 1851.

HEGTOR L. LANGEVIN.

AVOCAT.

CE Charge de RECLAMATIONS auprès du Gouve D nement, de vente et achats de lois de lerre, demar des de patentes, réclamations pour indemnités, récepion. et transmissions de deniers, etc.

Burkau: à Québec, coin des rues Ste. Famille et \$1. Québec, 4 octobre 1851.

DR. GLOBENSKY.

Grande que du Faubourg St. Laurent, No. 91. Montréal, le 19 septembre 1851.

(TARNOT, Professeur de français, lutin, alicini, que, belles-lettres, etc. rue. Dorchester numé Montréal. 9 Nov. 1850.

I ESAGE, Professeur de Français, de Latin. des Rues St. Denis et Lagauchetière, No. 2. Montréal, 20 Juin 1851.

AVOCAT.

Petite rue St. Jacques, No. 37.

Monti 6al, 24 juin 1851.

GYMNASE

ACADEMIE D'A RMES

Tenus par M. REY, Rue Notre-Dame, 49.

Montréal, 4 Juillet 1851.

CONDITIONS DE L'ABONNEMENT:

Pour l'année (non compris les frais de port) £1 0 6 On ne s'ale i ne pas pour moins d'un semestre. Les abon és qui seulent retirer leur souscription, doivent en dom er a. is un mois avant l'échéance du semes tre ou de l'année courante, à moins d'une conventior qui en dispense.

L'abonnement à ce journal date invariablement de 1er. juillet, et se paie d'avance, par semestre. l'année est offerte aux Instituteurs.

TAUX DES ANNONCES

Dix lignes et au-dessous, Ire insertion . . . 0 0 3 6 Chaque insertion subset in sertion . . . 0 3 6 Chaque insertion subsequente. . . . Au-dessous de dix lignes, (fre insertion) chaque L'on traite de gré à gré pour annonces fréquentet ou à longs termes.

AGENTS DES MÉLANGES RELIGIEUX.

13 Les annonces ou avis quelconques non accompa-

gnés d'ordre, sont publiés jusqu'à notification contraire.

Montreal, . . MM. E. R. Fabre et Cie., Libiair TROIS-RIVIERES, Val. Guillet, 6cr., N. P. OTE. Arke, M. F. Pilote, Ptre, Director, M. L. Baribos L. Gill, Ptre., V. M. L. Baribeau ST: ATHANASE, .

meptembre 1851

S. A. BERNIER, PTRE. Decteur de 'Academie